

Le Passeur Printemps - été



«Ils se promènèrent sur la levée, au bord des eaux, aux dernières lueurs du soir, presque silencieusement, disant de vagues paroles, douces comme le murmure de la Loire, mais qui remuaient l'âme.»

Honoré de Balzac

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2011

MAI

Dimanche 8 : Commémoration de la Seconde Guerre mondiale

Samedi 14: Journée portes ouvertes du CCAS

JUIN

Jeudi 2 : Brocante organisée par l'US Foot

Vendredi 10 : FF Rando pédestre

Samedi 18 : fête champêtre par de la Cressonnière

Samedi 25 : Fête de l'Ecole



JUILLET

Samedi 2 : Méchoui des AFN

Mercredi 13 : Feu d'artifice de la Fête Nationale



SEPTEMBRE

Samedi 3 : Forum des Associations et marché

Samedi 17 : VTT Rando nature

Dimanche 18 : Grande Braderie du CCAS

OCTOBRE

Vendredi 7 : Bal des AFN

Dimanche 23 : Concert classique



NOVEMBRE

Samedi 5 : Loto UNRPA

Vendredi 11 : Armistice

Vendredi 18 : Bourse aux livres organisée par l'APE

DECEMBRE

Lundi 5 : Téléthon

Lundi 5 : AFN Commémoration

Samedi 17 : TECH'NOEL

Sommaire

Informations Municipales

Agenda des manifestations	Page 2
Sommaire	Page 3
Numéros utiles	Page 4
Le Mot du Maire	Page 5
Les séances du Conseil Municipal	Pages 6 à 9
CA/budgets commune- assainissement- camping	Pages 10 à 14
Commission travaux	Page 15
Commission urbanisme	Pages 16 à 20
Affaires culturelles et sociales	Page 21
Informations municipales	Pages 22 à 23

La Vie de la Commune

Stationnements	Page 24
Fosse septique et tout à l'égout	Page 25
Opération Cœur de Village	Page 26
Généralités	Page 27
Retraite et Commission fleurissement	Page 28

La Vie associative

AOM Section Badminton	Page 29
Radio Loisirs 27 Club	Page 30
AMSE et APBL	Pages 31 à 32
AOM Stretching—Tous en forme et Le Hand	Page 33
Comité des Fêtes	Page 34
Association des Parents d'Elèves	Pages 35 à 36
Téléthon 2010	Page 37
La fête des anciens et la Tech'Noël 2010	Page 38

Nos Annonceurs	Page 39 à 41
-----------------------	--------------

Informations diverses

Voisinage et ramassage des poubelles	Page 42
Eau potable et coin propreté	Page 43
Tarifs de la salle de la Cressonnière	Page 44

Loisirs

Jeux	Page 45 à 48
------	--------------

Directeur de la publication/édition : Bernard Clément—Comité de rédaction : Frédéric Orain, Maryline Garot, Olivier Lanoux et Alain Amiot. Merci aux correcteurs Corinne, Sandrine et les autres.

Informations Municipales

Mairie

20 bis, rue de la Mairie
41500 Muides-sur-Loire

Tel. : 02-54-87-50-08

Fax. : 02-54-87-01-25

E-mail : mairie.muides@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.muides.fr>

Blog : <http://muides.over-blog.com>



Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi : de 8h45 à 12h15

Le vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h30

Numéros Utiles

La Poste : 54 Rue Nationale

Tél. : 02.54.87.50.00

Gendarmerie : 4, rue de l'Etang

Tél. : 02.54.87.68.00 (ou N°17)

Centre de secours des sapeurs-pompiers : 73 rue nationale

Tél. : 02.54.87.07.55 (ou N°18)

Médecin : Docteur Luc Deprouw 15 rue de l'Eglise

Tél. : 02.54.87.50.09

Pharmacie : Michel et Hugues Emonet 15 Rue Nationale

Tél. : 02.54. 87.52.45

Infirmière : Claudie Roumier, Place de la libération

Tél. : 02.54.87.03.17

Kinésithérapeute : Hugues Robert , place de la libération

Tél. : 02.54.87.04.47

Ecole : Directeur : Thierry Pillerault

Tél. : 02.54.87.53.23

Garage et station service : Dany Pasquier, 4 route d'Orléans

Tél. : 02.54.87.50.13

Assistantes maternelles : Liste disponible à la mairie. (voir art. page 6)

Salle de la Cressonnière :

Tél. : 02.54.87.05.52

Bibliothèque : Ouverture les Samedis de 10 h 30 à 12 h 30

Tél. : 02.54.87.08.40

Correspondant Nouvelle République : Alain Amiot

Tél : 06.08.92.12.88

mail : alainamiot@orange.fr

Le Mot du Maire

Madame

Mademoiselle

Monsieur et chers amis,

Les cloches sont revenues, le passeur arrive ! C'est aussi l'heure des budgets dont vous trouverez les détails à l'intérieur de ce bulletin.

- Acte important s'il en est en démocratie, le budget représente les choix de vos élus pour utiliser vos impôts aux mieux des intérêts de notre collectivité. Non seulement électeurs vous êtes aussi financeurs !

- Cette année votre conseil a voulu renforcer ses services (achat de l'atelier, remplacement de la vieille 4L) améliorer son patrimoine (entretien et remise à niveau des bâtiments, finition du cimetière) et accélérer l'extension du réseau d'assainissement collectif (avenue de la Loire, rue de l'Ancien Moulin, rue des Garennes, rue Neuve, rue de Chambord) pour faire suite aux études et conclusions du SPANC dont vous avez été destinataires, individuellement.

Le développement de notre commune sera en partie tributaire de la réussite de notre opération « centre bourg cœur de village » et c'est pourquoi notre budget permettra de finaliser notre réflexion globale d'aménagement avec l'aide de professionnels.

Avec la réalisation d'un budget 2010 qui laisse des bases saines et stables, votre conseil à l'unanimité a souhaité ne pas augmenter la fiscalité locale et conserver les mêmes taux en vigueur depuis 3 ans, je l'en remercie.

La vie associative muidoise se porte

bien malgré une perte légère en matière de bénévolat. Vous trouverez dans ce bulletin toute l'actualité qui la concerne et ne ménagez pas vos encouragements face aux diverses initiatives.

Je dois aussi faire un appel pour un renouveau du civisme villageois. Les conflits de voisinage, qui augmentent, pourraient utilement être évités si chaque partie faisait l'effort de respecter l'autre. Les animaux, le stationnement, le bruit, la politesse... sont des sources de conflit évitable.

Pensez- Y !

Bonne lecture, bon printemps et bel été à vous et à votre famille à Muides et n'oubliez pas le 13 juillet au soir !

Dévoués sentiments.

Votre Maire

Bernard CLEMENT



Passation de pouvoir au commandement du

Centre de Secours de Muides

le 15 avril 2011

L'Adjudant François HEURTEBISE

devient Chef de Centre

SEANCE DU 21 JANVIER 2011

I - Atelier communal - Acquisition d'un local rue de Sologne - Accord définitif

Considérant le coût estimatif avantageux de cette prestation communautaire (1 790 € annuel contre 2 864 € actuellement), le conseil municipal décide de résilier le contrat qui lie la commune à la société SOCCOIM et d'accepter la mise en œuvre du balayage des voies communales de Muides-sur-Loire ainsi que de la cour de l'école par la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

après division parcellaire :

Suite à l'accord de principe qui a été pris lors de la dernière séance du conseil municipal, relatif à l'acquisition de l'ancien atelier de Monsieur PELLETIER rue de Sologne, celui-ci a demandé une division parcellaire du terrain concerné, afin de séparer la maison d'habitation existante de l'atelier en cours d'acquisition.

Le conseil municipal prend acte de la division parcellaire effectué par les géomètres experts PERONET et donne son accord définitif pour l'acquisition de l'ancien atelier de Monsieur PELLETIER, situé sur un terrain cadastré ZD 1 -lot B, d'une surface de 1690 m², au prix de 120 000 €.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Budget Primitif 2011 de la Commune - Autorisation de paiement en section d'investissement :

Un crédit de 15 000 € avait été inscrit au budget 2010 destiné aux décorations de Noël. L'ensemble de ces installations faisant état d'un coût global de 22 905,79 €, soit un dépassement de 7 905,79 €, il convient d'autoriser le maire à payer ce surplus de dépense engagée en

2010 et d'inscrire cette somme au BP 2011, lors du vote de celui-ci.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III - Balayage de la voirie - Résiliation du contrat avec la société SOCCOIM :

La Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne a proposé l'achat d'une balayeuse intercommunautaire, qui assurerait les prestations dans chaque commune membre.

Informations diverses

1°) Elections cantonales :

Il est demandé au conseil municipal de se positionner pour la tenue des bureaux de vote des 20 et 27 mars 2011. Pour ce faire, deux tableaux à compléter circulent parmi les conseillers municipaux.

2°) Demande d'autorisation de stationnement temporaire d'un commerce ambulancier :

Une demande d'autorisation a été faite au maire pour le stationnement sur la commune d'un camion destiné à la vente de pizzas à emporter, une fois par semaine.

La majorité des conseillers municipaux sollicités par le maire, ne sont pas favorables à cette installation sur la commune.

3°) Le point sur les Commissions Communales :

Monsieur FOUCQUETEAU, maire adjoint chargé des travaux, présente au conseil municipal les différents projets abordés en Commission de Travaux et Urbanisme et les principaux devis déjà demandés.

Des travaux sont en cours sur la terrasse de la salle de repli de la salle polyvalente, réalisés à l'initiative de la centrale de Saint-Laurent-Nouan. Une fuite entraîne des infiltrations sur la partie commune, néfastes non seulement pour la salle mais aussi pour les travaux de la centrale en cours.

Monsieur FOUCQUETEAU, informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé en urgence,

le montant estimatif de cette réfection s'élève à 5 900 € et une décision doit être prise rapidement. Des conseillers demandent qu'il soit établi plusieurs devis afin de comparer le montant des dépenses.

Travaux sur la toiture du camping à faire avant la saison touristique: Elagage des peupliers sur le bords de Loire.

Monsieur ORAIN, maire-adjoint chargé de l'urbanisme, suggère au conseil municipal, de réfléchir sur l'évolution du Plan Local d'Urbanisme, notamment sur le développement de l'assainissement collectif dans tel ou tel quartier, sur la nécessité de revoir le règlement relatif aux vérandas et aux toits terrasses pour les constructions H.Q.E.

4°) Navigation en Loire :

Un administré d'Averdon a adressé une lettre au maire, relatif à un projet de construction de bateaux et à leurs moyens de stationnement en bord de Loire. Aucune réponse ne peut lui être apportée maintenant ; toutefois, le projet pourrait peut-être s'intégrer dans le programme des plans d'eau de la C.C.B.L.

Questions diverses

Ont été abordés les points suivants :

Etude des besoins de la Petite Enfance en cours par la Communauté de Communes

Avis favorable de la Commission de Sécurité pour le projet d'agrandissement de l'épicerie

Restructuration du réseau Moyenne Tension par ERDF et INEO, cheminement des câbles.

Site internet de la CCBL.

Proposition participative des agriculteurs au déneigement.

Panneaux municipaux sur la voirie, arrêté municipal à faire pour rappeler les règles.

Invitation de l'ensemble du conseil municipal aux prochaines commissions travaux et urbanisme, la prochaine étant d'ores et déjà prévue le 1^{er} février 2011 à 20 h 30

Etude en février prochain à la communauté de communes sur la redéfinition de la voirie communautaire.

Séance levée à 23 h 15

SEANCE DU 4 MARS 2011

I - Budget annexe 2011 de l'Assainissement - Amortissement de la station d'épuration intercommunale :

Les travaux d'investissement relatifs à la station d'épuration intercommunale étant terminés et le coût global de cette opération étant mandaté et soldé, il convient de procéder à l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Après consultation auprès du trésorier municipal, le conseil municipal décide de fixer la durée d'amortissement des dépenses liées à la construction de la station d'épuration intercommunale à 15 ans et celles liées aux canalisations de transfert vers la station d'épuration intercommunale à 40 ans, à compter du budget annexe 2011 de l'Assainissement.

M. Lanoux évoque la possibilité d'une espérance de vie réduite de ces nouveaux types de canalisation (flexible par rapport au béton), et juge l'amortissement sur 40 ans un peu long.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

II - Extension de l'assainissement collectif - Engagement de trois nouvelles et demandes de subvention :

Considérant la capacité de 2 000 équivalent-habitants de la nouvelle station d'épuration pour Muides et les nouvelles obligations réglementaires en matière d'assainissement individuel, le maire propose au conseil municipal la réalisation de trois nouvelles d'assainissement collectif avenue de la Loire rue de l'Ancien Moulin, rue de la Garenne rue Neuve et rue de Chambord, pour un montant global estimé à 314 000 € HT, soit 375 544 € TTC.

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Etat au titre de la D.E.T.R., au taux le plus élevé possible, pour ces 3 tranches.

Le conseil municipal prend acte que le maire choisira le maître d'œuvre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée pour les marchés de moins de 50 000 € HT.

M. Orain souligne qu'après la réalisation de ces travaux d'assainissement nous devons réfléchir à une éventuelle modification du PLU. Les zones UB disposant de l'assainissement collectif pourraient alors devenir UA, le coefficient d'occupation des sols sur ces zones ne serait donc plus limité.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

III - Budget Primitif 2011 de la Commune - Admission en non-valeur :

Le maire propose au conseil municipal d'accepter en non-valeur une recette de 59,70 €, non perçue depuis 2009, relative à la garderie scolaire, ce montant étant en dessous du seuil de poursuite fixé par le trésorier municipal.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

IV - Désignation de nouveaux délégués agents communaux au Comité des Œuvres Sociales (C.O.S.) et au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) :

Vu le départ à la retraite de Danielle ROGER, agent communal déléguée titulaire et la mise en disponibilité pour convenances personnelles de Thérèse AUDIN, agent communal déléguée suppléante, le maire propose au conseil municipal de nommer les deux nouvelles secrétaires, soit Maria-Dolorès CAMUSET, déléguée titulaire et Sandrine BARILLER, déléguée suppléante, aux instances du C.O.S. et du C.N.A.S.

Vote : POUR A L'UNANIMITE

V - Informations diverses :

1°) Elections cantonales des 20 et 27 mars 2011 - Plannings du bureau de vote :

Une copie des plannings du bureau de vote des 20 et 27 mars est distribuée, avec affectation définitive des tranches horaires, aux conseillers municipaux.

2°) Chemin de Halage - Demande d'installation de plots par un riverain :

Le maire rappelle au conseil municipal que le chemin de Halage appartient aux propriétaires riverains et non au domaine public fluvial. Il l'informe également qu'un cadenas identique est détenu par tous les services conduisant un véhicule d'intérêt général, dans le département de Loir-et-Cher, en bordure de la Loire.

Par conséquent, il semble difficile d'interdire à ce riverain, l'installation de plots au regard de sa propriété, ces plots ne devant pas empêcher l'accès des autres riverains à leur propriété.

L'installation réalisée par le riverain devra donc être compatible avec l'utilisation de ce type de cadenas départemental, le maire soulignant que cette installation engage la responsabilité unique et personnelle de ce riverain et en aucun cas celle de la commune. Un courrier lui sera adressé dans ce sens. L'ensemble du conseil émet un avis défavorable de principe

3°) Commission Urbanisme et Travaux - Le point :

La dernière réunion de la commission a eu lieu le 2 mars courant. D'autres devis ont été présentés, qui a priori, s'intègrent dans les projets de budgets communaux.

L'adjoint au maire chargé de l'urbanisme présente le CD rom de numérisation du cadastre et en rappelle les principales utilisations, notamment le stockage superposé de nombreuses données. Il préconise une mutualisation de savoir-faire, par exemple au niveau de la communauté de communes de Mer, par le biais du recrutement d'un technicien, spécialisé en S.I.G. (Système d'Information Géographique).

Il informe également le conseil municipal que le Plan Local d'Urbanisme, à moyen terme, devra être modifié, afin de faire évoluer l'urbanisation de la commune.

Le maire informe le conseil municipal de la démarche effectuée auprès d'un cabinet d'études pour cerner les premières attentes de la commune, relatives au projet « Cœur de Village », mais également en fonction des règles 2011.

L'inscription de la 1^{ère} et la 2^{ème} phases de cette étude, après appel d'offres, sera proposée au budget primitif 2011. La 3^{ème} phase de cette étude sera ensuite prise en charge par la communauté de communes, dans le cadre de sa compétence « Cœur de Village ».

Les Trois premières phases du projet :

Première phase 4000€ HT

Etude de définition, faisabilité et estimation (Outils : PLU, école du paysage, étude de sécurité, cadastre numérisé.)

- Identification des besoins et des souhaits.
- Définition des objectifs et priorités de la commune.
- Détermination d'un périmètre général d'opération.

Résultats :

- Elaboration d'un plan.
- Définition de la nature des interventions
- Hiérarchie et priorité.

Deuxième phase 4500€ HT

- Description et illustration. Voies de circulation, requalification d'espaces publics.
- Estimation du coût des travaux.

Troisième phase 6000€ HT

Budget détaillé (financement, tranches)

Aide à la construction du dossier de subvention.

Pour obtenir des subventions pour le projet cœur de village, une étude sera effectuée pour la réalisation de 6 nouveaux logements sociaux dans la zone « La vigne au bourg » déjà réservée au PLU.

M Orain précise le statut de Muides à propos de la Loi Sellier

Loi Sellier : Réduction de 20% du prix du logement. Les logements que vous acquérez neufs ou en l'état futur d'achèvement entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012.

Ce régime de réduction d'impôt concerne les logements situés en France (métropole et DOM), dans les zones A, B1 et B2. Les investissements en zone C sont exclus sauf dérogation particulière (arrêté du 30.12.08 : JO du 31.12.08). Muides est en zone C

M Orain présente pour rappel au conseil la méthode pour réformer le PLU avec toutes les étapes.

4°) Commission des Finances - Le point :

La commission s'est réunie le 15 février dernier pour faire le bilan des comptes administratifs 2010. Une 2^{ème} commission est programmée le 22 mars courant afin d'étudier les premiers projets de budgets 2011. Une 3^{ème} et dernière réunion aura lieu le 28 mars courant, afin de finaliser ces projets de budgets, avant les votes du prochain conseil municipal qui se réunira début avril 2011.

5°) Acquisition de l'atelier des services techniques - Le point :

Une demande de résiliation de bail doit être adressée à l'actuel locataire. Le dossier est géré par les notaires associés PÉRCHET/CHAUVEAU à Saint-Dyé.

6°) Classe de neige 2011/2012 - Participation de la commune :

Le maire propose au conseil municipal que la commune participe aux frais de séjours, à l'identique des années précédentes, soit 40 % de prise en charge par la commune, 10 % par l'A.P.E., 40 % restant à la charge des familles.

Le conseil municipal est d'accord pour faire partir les classes de CM1 et CM2 en classe de neige, selon les conditions décrites ci-dessus. 14 CM1 et 12 CM2 sont susceptibles de partir, soit un effectif total de 26 enfants.

7°) A la demande de Monsieur ORAIN : proposition de démission de son poste d'adjoint au maire ou renouvellement de la confiance du conseil municipal :

Suite à des observations verbales de la part de certains conseillers municipaux envers Monsieur ORAIN, l'accusant de gérer les affaires communales pour son profit personnel et étant donné l'ampleur du travail à accomplir en matière d'urbanisme, celui-ci demande au conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité ou non de sa démission au poste d'adjoint au maire, ce vote n'ayant qu'un caractère de principe et n'ayant en aucun cas, une valeur juridique (une délibération du conseil municipal sur un tel sujet serait non advenue et entachée de nullité par la Préfecture).

Madame GAROT, conseillère municipale, refuse ce type de vote sur un tel sujet, considérant que Monsieur ORAIN a été proposé par le maire lors de l'installation du nouveau conseil municipal, pour remplir diverses fonctions d'adjoint au maire et que cette proposition a été validée par l'ensemble des conseillers municipaux,

lors de la séance d'avril 2008.

L'ensemble des conseillers municipaux refusent finalement ce vote (sauf un conseiller municipal qui s'abstient de donner son avis sur le sujet), ne remettant pas en cause la légitimité de Monsieur ORAIN, à exercer ses fonctions d'adjoint au maire et lui accordant par conséquent, toute leur confiance pour toutes les missions dont il a la charge.

Questions diverses

Ont été abordés les points suivants :

Réunion de concertation avec les jeunes : ceux-ci n'ont pas répondu présents au rendez-vous ; une concertation avec le Point Information Jeunesse de la communauté de communes semble plus opportune.

Nettoyage des bords de Loire le samedi 19 mars à partir de 8 h 30 ; la présence d'élus est vivement souhaitée

Assemblée Générale du Comité des Fêtes prévue le 7 mars à 19 heures

Local de rangement de la salle : il est fait appel aux bonnes volontés des associations sportives, afin de respecter les lieux

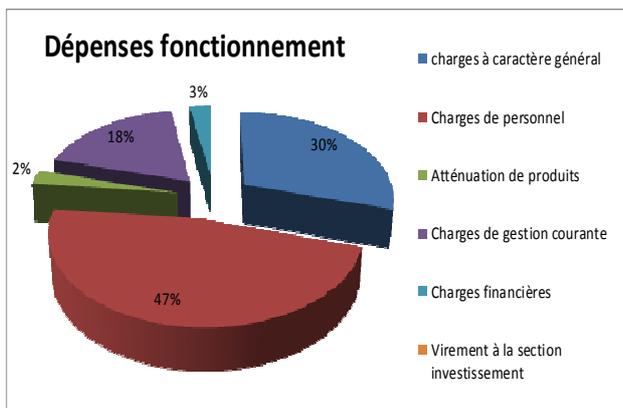
Panneaux de divers commerces et artisans sur la commune : besoin de toilettage avant l'ouverture de la saison touristique.

Séance levée à 23 h 15

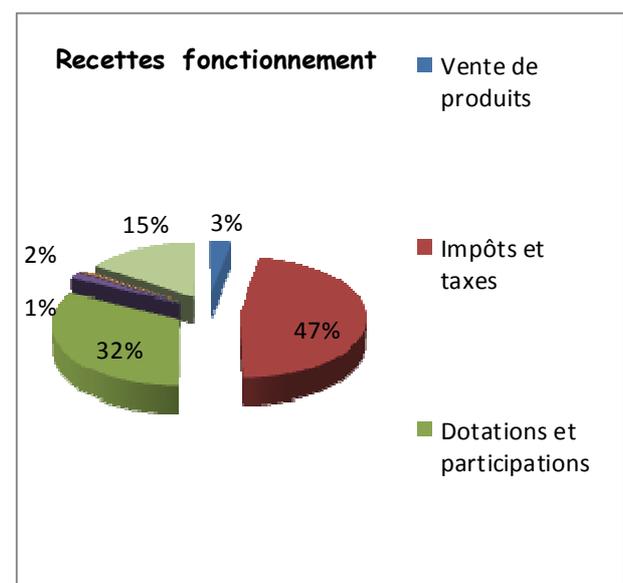
**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
PREVU LE 20 MAI PROCHAIN**

Le Compte administratif 2010 - Commune

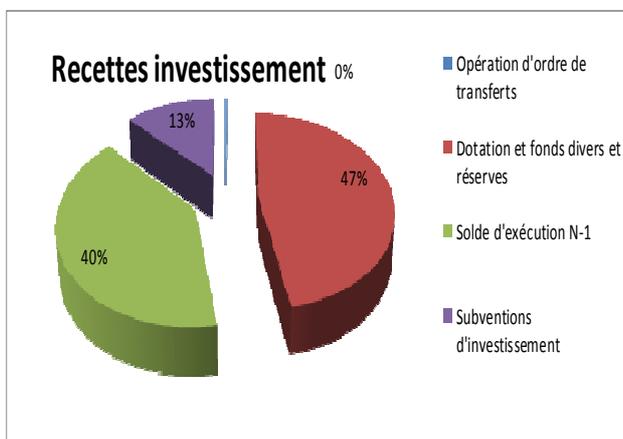
Dépenses fonctionnement	
charges à caractère général	226 595,57 €
Charges de personnel	361 593,65 €
Atténuation de produits	19 929,69 €
Charges de gestion courante	136 274,01 €
Charges financières	20 786,45 €
Virement à la section invest.	241,95 €
Total	765 421,32 €



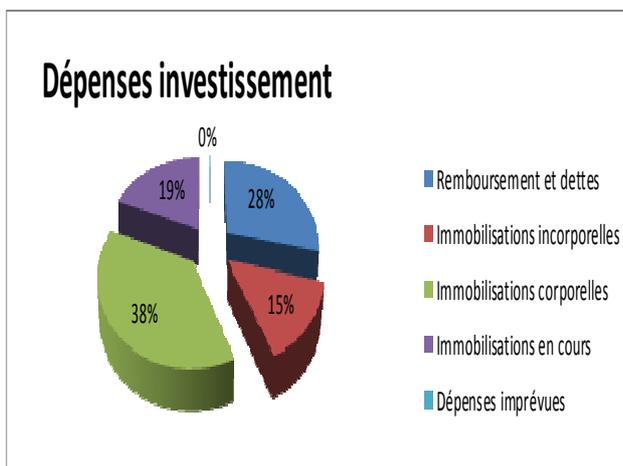
Recettes fonctionnement	
Vente de produits	32 444,23 €
Impôts et taxes	504 816,57 €
Dotations et participations	348 346,60 €
Autres produits gestion courante	18 533,68 €
Produits financiers	0,76 €
Produits exceptionnels	5 082,62 €
Transferts entre sections	141,95 €
Atténuation de charge	1 827,50 €
Solde d'exécution N-1	165 482,77 €
Total	1 076 676,68 €



Recettes Investissement	
Opération d'ordre de transferts	241,95 €
Dotation et fonds divers et réserves	42 882,44 €
Solde d'exécution N-1	36 434,06 €
Subventions d'investissement	11 653,14 €
Total	91 211,59 €

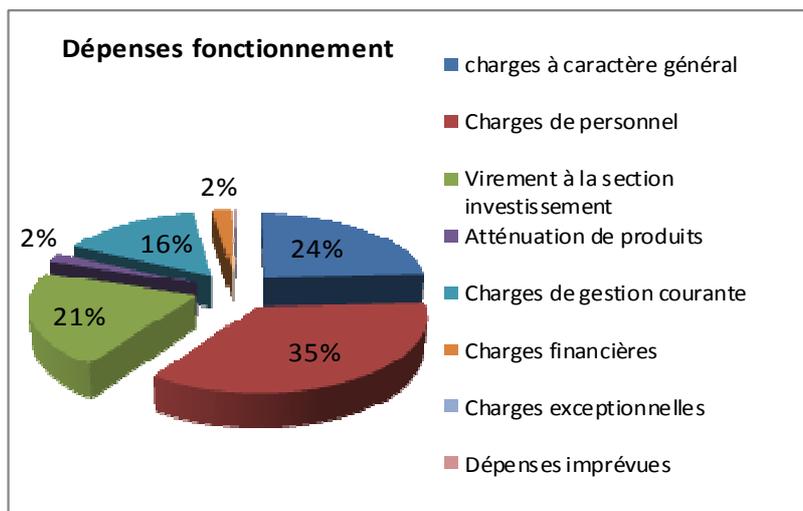


Dépenses investissement	
Remboursement et dettes	44 427,64 €
Immobilisations incorporelles	23 254,32 €
Immobilisations corporelles	58 593,57 €
Immobilisations en cours	29 417,93 €
Dépenses imprévues	141,95 €
Total	155 835,81 €

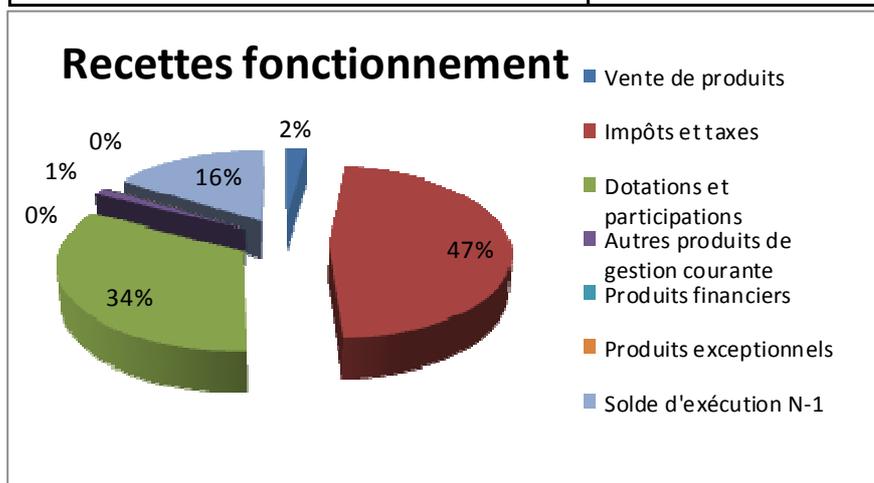


Le Budget 2011 - Commune

Dépenses fonctionnement	
charges à caractère général	273 130 €
Charges de personnel	397 731 €
Virement à la section investissement	232 939 €
Atténuation de produits	22 000 €
Charges de gestion courante	177 435 €
Charges financières	22 001 €
Charges exceptionnelles	1 550 €
Dépenses imprévues	1 268 €
Total	1 128 054 €



Recettes fonctionnement	
Vente de produits	24 740 €
Impôts et taxes	531 785 €
Dotations et participations	376 408 €
Autres produits de gestion courante	15 000 €
Produits financiers	1 €
Produits exceptionnels	1 000 €
Solde d'exécution N-1	179 120 €
Total	1 128 054 €

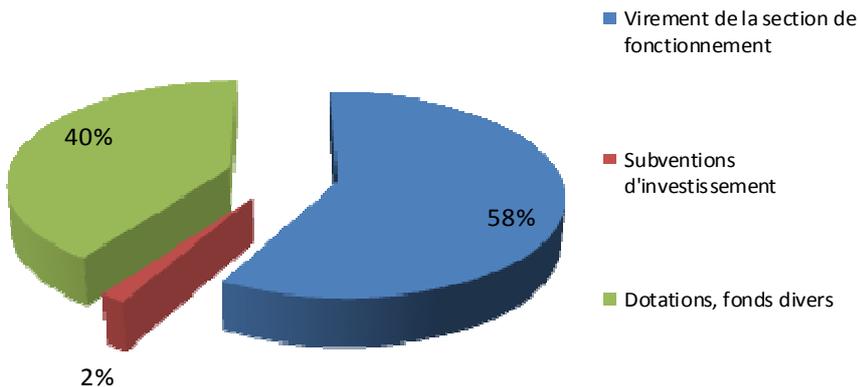


Le Budget 2011 - Commune

Recettes Investissement

Virement de la section de fonctionnement	232 939 €
Subventions d'investissement	6 500 €
Dotations, fonds divers	162 033 €
Total	401 472 €

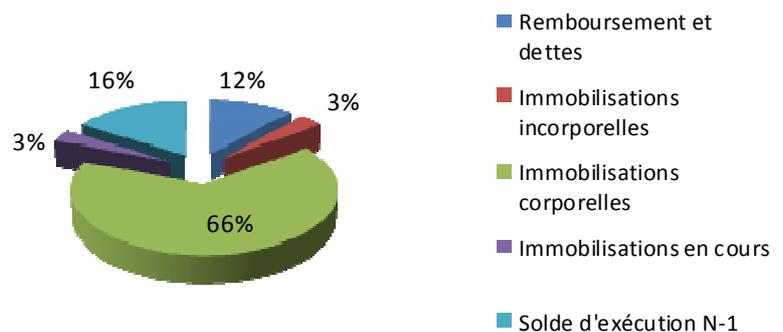
Recettes investissement



Dépenses investissement

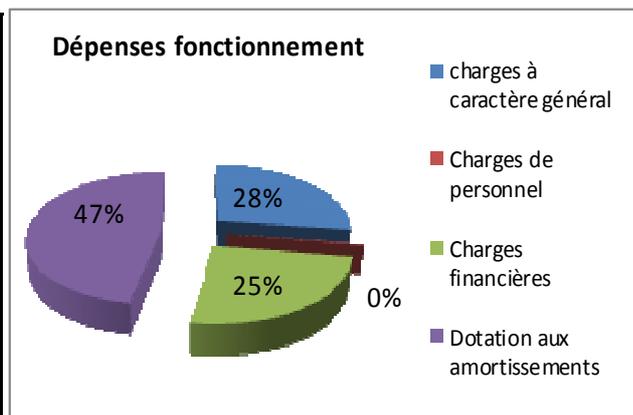
Remboursement et dettes	46 500 €
Immobilisations incorporelles	13 566 €
Immobilisations corporelles	264 281 €
Immobilisations en cours	12 500 €
Solde d'exécution N-1	64 625 €
Total	401 472 €

Dépenses investissement

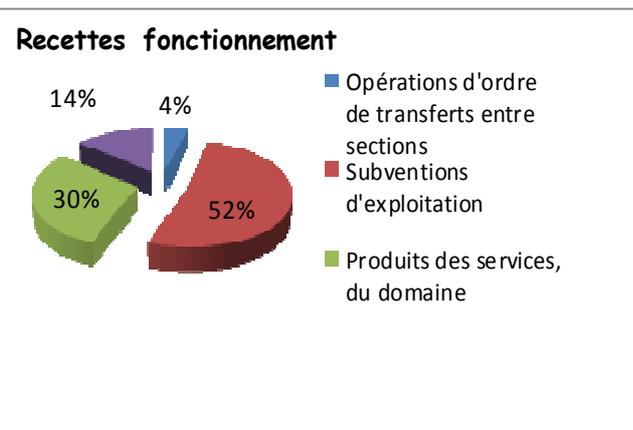


Le Budget 2011 - Assainissement

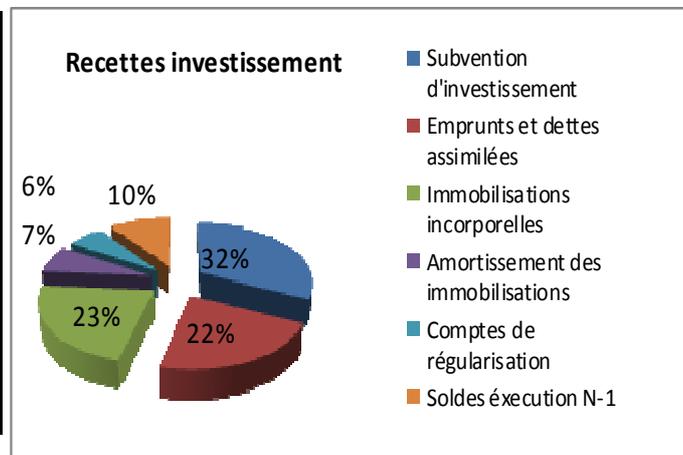
Dépenses fonctionnement	
charges à caractère général	46 900 €
Charges de personnel	500 €
Charges financières	43 170 €
Dotation aux amortissements	81 254 €
Total	171 824 €



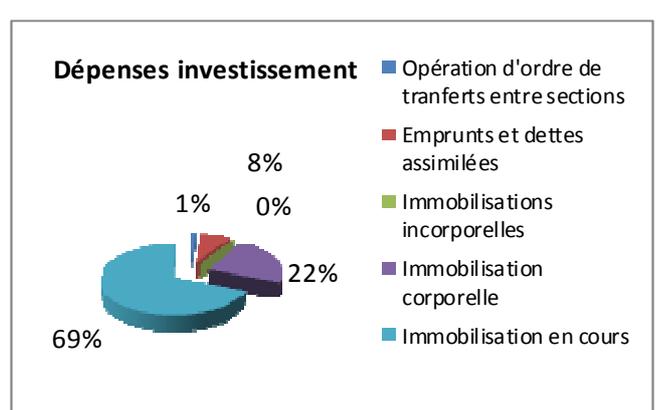
Recettes de fonctionnement	
Transferts entre sections	6 926 €
Subventions d'exploitation	89 080 €
Produits des services, du domaine	51 500 €
Résultats reportés	24 318 €
Total	171 824 €



Recettes Investissement	
Subvention d'investissement	192 506 €
Emprunts et dettes assimilées	132 000 €
Immobilisations incorporelles	134 869 €
Amortissement des immo.	44 146 €
Comptes de régularisation	37 108 €
Solde exécution N-1	61 181 €
Total	601 810 €

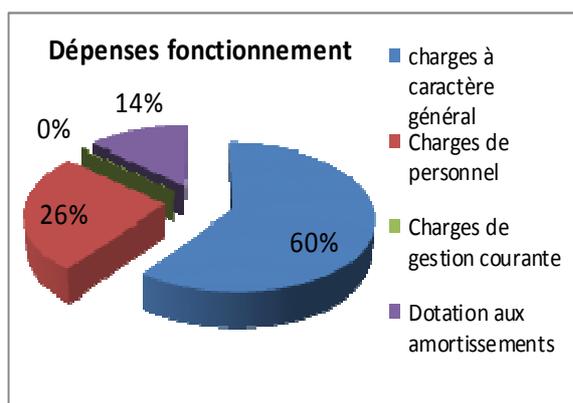


Dépenses investissement	
Transferts entre sections	6 926 €
Emprunts et dettes assimilées	44 900 €
Immobilisations incorporelles	691 €
Immobilisations corporelles	134 869 €
Immobilisations en cours	414 424 €
Total	601 810 €

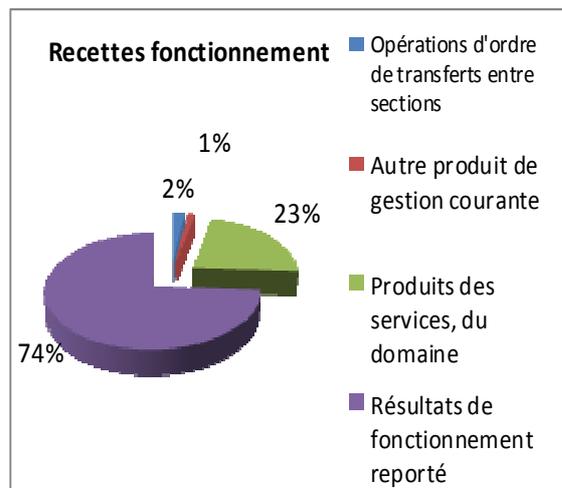


Le Budget 2011 - Camping

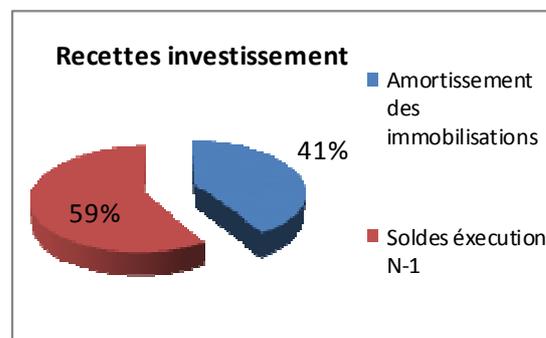
Dépenses fonctionnement	
Charges à caractère général	50 300 €
Charges de personnel	21 800 €
Charges de gestion courante	200 €
Dotations aux amortissements	11 108 €
Total	83 408 €



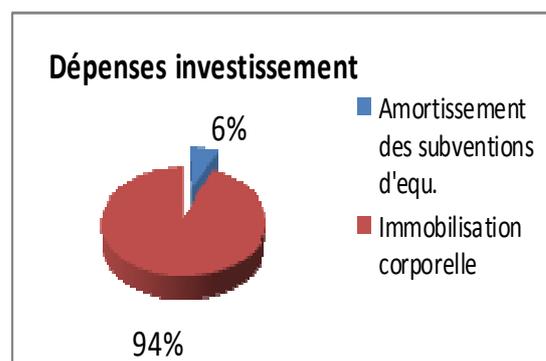
Recettes de fonctionnement	
Transferts entre sections	1 700 €
Autre produit de gestion courante	1 000 €
Produits des services, du domaine	19 012 €
Résultats de fonctionnement reporté	61 696 €
Total	83 408 €



Recettes Investissement	
Amortissement des immo.	11 108 €
Soldes exécution N-1	15 830 €
Total	26 938 €



Dépenses investissement	
Amort. subventions d'équipement	1 700 €
Immobilisation corporelle	25 238 €
Total	26 938 €



La Cressonnière



Nous avons été inspecter l'installation électrique de la Cressonnière avec l'aide de M. Christin (merci à lui) dans l'objectif de faire des travaux pour économiser une partie des charges en électricité qui s'élèvent à 17 000 € pour l'année 2010 (éclairage+chauffage).

L'année dernière la municipalité a déboursé 11 000 euros pour la mise aux normes du chauffage de la salle: installation de nouveaux convecteurs. Cela ne doit pas nous empêcher de chercher à réduire les coûts.



Si vous observez des travaux au bord de la Loire, rien d'anormal il s'agit d'études d'ERDF pour enfouir des réseaux moyenne tension.

Rencontre CG41/DDEA/AMSE/Vélo 41/Mairie

Il était question de sécurité hier matin à la mairie. Une table ronde était organisée pour améliorer l'aménagement du pont de Muides et réduire la vitesse des véhicules. Le Conseil Général était représenté par M. Christian Viroulaud (Directeur des routes du CG 41) M. Alain Caro Chef de la Division routes Centre et mademoiselle Anne-Sophie Cairon Chef du service Sécurité.

La rencontre fut courtoise mais relativement décevante. En effet, peu d'avancées ont été retenues. Jean-Pierre Cancé (pour vélo 41), Mireille le Heloco Passavant pour l'AMSE et la municipalité souhaitent une amélioration de la traversée des vélos pour rejoindre la piste cyclable et seul un marquage au sol sera effectué (pour quel résultat ?). Quelques bandes rugueuses seront en place à l'entrée Nord du pont. Nous doutons de leur réelle efficacité. Nous avons demandé une étude sur la vitesse et le trafic des véhicules avant et après les travaux. Le Conseil Général est d'accord mais en cas d'échec de ces travaux il ne s'engage pas à rectifier le tir. Le carrefour n'est pas assez accidentogène. C'est d'un cynisme relativement décevant. Même si on ne peut pas aménager tous les carrefours, cette voie reste très empruntée et c'est aussi une image importante pour le département (route Paris-Chambord, quand même...).



Concrètement la vitesse des poids lourds est désormais limitée à 50km/h, celle des véhicules légers restera à 70km/h. Une signalétique indiquera le danger lié à la traversée des vélos. (matérialisé au sol par une résine de couleur).



Aucune aide possible pour ce carrefour car nous sommes dans le domaine communal. Dommage les pistes cyclables arrivent dans le vide. Les relier à la "Loire à vélo" serait utile et peu coûteux.

Un exemple de tourne à gauche



Difficile pour les cyclistes de traverser.



Nous souhaitons l'implantation d'un tourne à gauche à chaque extrémité du pont. Ils nous ont été refusés.

Commission Urbanisme (suite)

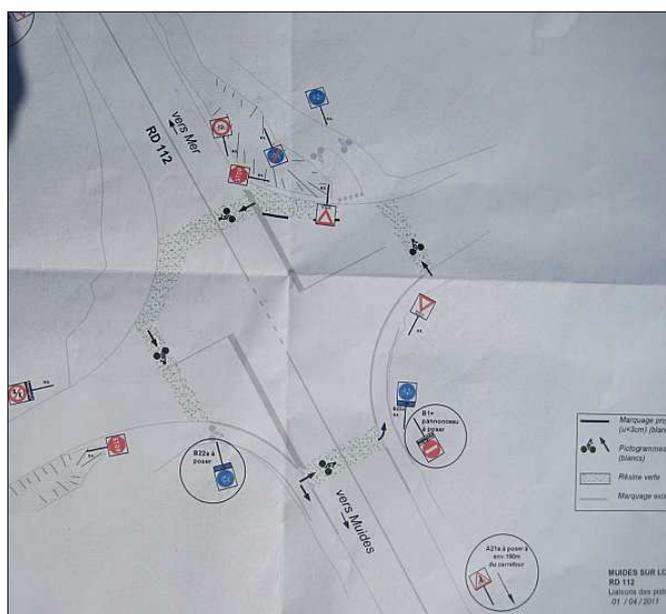
De plus, il y a opposition entre le Conseil Général et nous sur le fond. Ils souhaitent fluidifier le trafic, nous souhaitons baisser la vitesse. Tous les carrefours sont à notre charge car implantés sur la commune (sauf au Nord du pont et devant Chambord) même si le trafic lié à la commune est limité (nous sommes un point de passage).

En clair, "débrouillez vous". Et si nous voulons casser la vitesse (par un rond point par exemple) le Conseil Général a le droit de s'y opposer (sous prétexte de non-fluidité du trafic ou du passage des convois exceptionnels). Difficile pour le conseil général d'échapper à ses responsabilités sur le carrefour de l'entrée à Chambord. Nous sommes en territoire communal muidois mais plus en agglomération, c'est donc le département qui est responsable...

Reste maintenant à avancer auprès de la CCBL pour mettre enfin sur la table un vrai projet "coeur de village". Et le plus tôt sera le mieux.

Des nouvelles fraîches:

Suite à la réunion de sécurisation du carrefour de l'entrée du pont du mois de décembre, un bilan des travaux à été fait ce matin. En fait, c'était plutôt un bilan des travaux qui restaient à faire. Jean Pierre Cancé, le maire de Courbouzon, l'AMSE (et notamment sa présidente Mireille le Hel-loco Passavant) et Alain Foucqueteau étaient notamment présent Marie Gabrielle Mauger représentait le département et nous a proposé un plan d'aménagement. Elle nous a assuré qu'une mesure de vitesse serait effectuée des deux côtés du pont avant et après les travaux. Ces travaux devant être effectués pour la fin mai.



Commission Urbanisme (suite)

Les zones 2AU: Explications du PLU

Petite explication du Plan Local d'Urbanisme sur une zone en particulier. Les zones 2AU.



Le sud de la rue des rèles,
l'extrême Est de Muides



Le quartier des boulat:

Voici les questions les plus fréquentes:

Caractéristiques de ces zones:

- Les constructions ne sont possibles qu'après l'installation de l'assainissement collectif (tout à l'égout).
- Le coefficient d'occupation des sols est de 100% (on peut construire la totalité de son terrain).
- Il n'y a pas de limites fixées à la taille des terrains.

Règlement du PLU (disponible sur le site de la mairie)

Zonage Muides (disponible sur le site de la mairie)

Pourquoi des zones 2AU ?

L'Etat a accepté de rendre constructibles ces terrains à condition que Muides rattrape son retard sur l'assainissement.

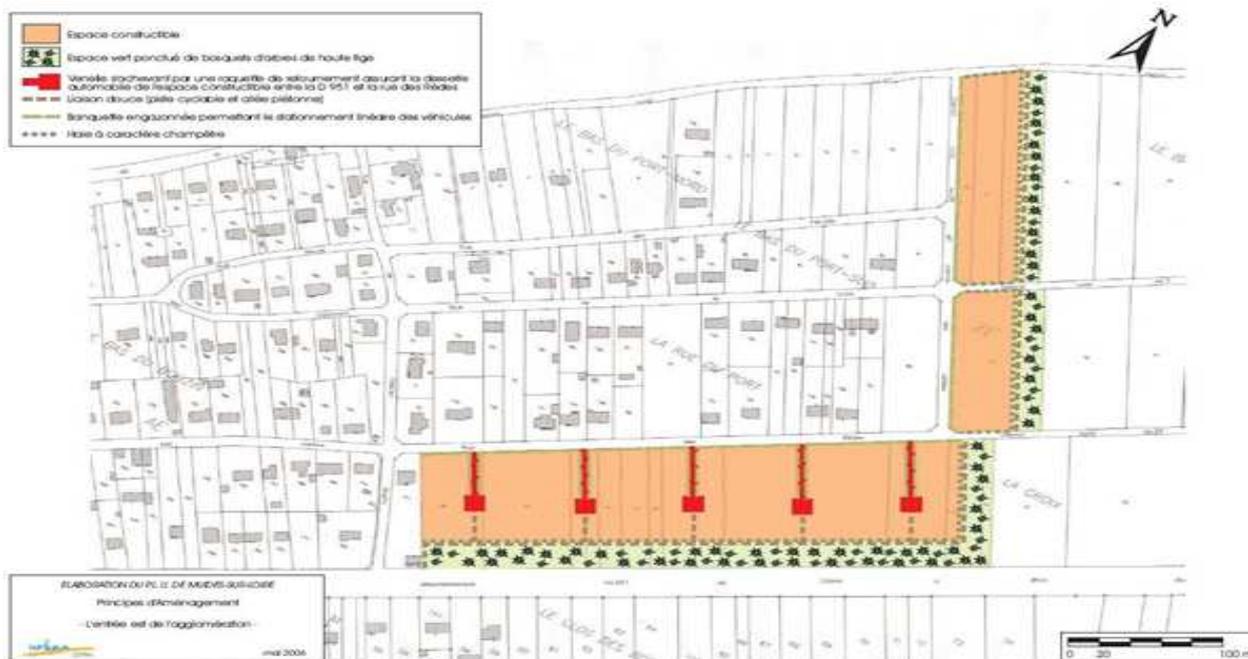
Pourquoi il n'y a pas de limitation de taille de parcelle ?

Les limitations de taille de parcelles sont liées à l'assainissement. L'installation d'une fosse septique impose une taille minimale (800m² environ aujourd'hui en fonction du sol et du nombre de pièces) pour construire sur son terrain. Cette limitation tombe si l'assainissement est collectif. C'est logique puisque le terrain n'a pas à "absorber" les eaux usées.

Commission Urbanisme (suite)

Quand le PLU a été présenté aux Muidois aucune réclamation n'a été faite auprès du commissaire enquêteur pour exiger un seuil minimum de surface du terrain. Lors du vote en conseil municipal du PLU en 2008, aucune remarque n'a été faite à ce sujet. La zone 2AU a donc été adoptée sans restriction particulière. Le PLU était donc adopté après 5 années de travail sur le sujet.

Dès 2006, le PLU (encore en élaboration) donnait une image possible de cette zone:



Pour voir l'intégralité du rapport (mis en ligne sur le site dès mars 2008): [Rapport de présentation du PLU - sur le site de la mairie](#)

Est-ce qu'on peut changer les règles ?

Oui, pour cela il faut réviser le Plan Local d'Urbanisme. Le conseil municipal doit proposer des changements, le soumettre à un cabinet d'expertise et à la préfecture pour approbation. Cela prend du temps (2-3 ans minimum).

Attention ces changements ne sont possibles que s'ils sont justifiés, l'état souhaitant éviter l'étalement urbain (en clair chacun avec des grands terrains, on augmente les distances de déplacement) et la consommation des terres agricoles.

Quels arguments pour changer les règles ?

Plusieurs pistes sont à explorer pour changer les règles (si une majorité du conseil le souhaite):

- Les 30 mètres de largeur le long de la départementale sont inconstructibles
- La nature du sol : Cette zone est concernée par un risque de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols, appelé phénomène de retrait / gonflement des argiles (aléa faible).
- Créer une charte paysagère qui imposerait certaines plantations en fonction de la superficie. Cela répondrait à la volonté de "fermer" le village.
- La municipalité peut aussi décider de reclasser la zone en 1AU. En clair, il ne peut être urbanisé que dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble. La mairie ou un promoteur rachète le tout et fait le découpage lui même des terrains.
- Cette zone est soumise à des fouilles archéologiques.

Commission Urbanisme (suite)

Et l'école du paysage dans tout ça ?

L'école du paysage a fait 5 projets différents pour ces zones. Ils se sont appuyés sur les textes en vigueur et n'ont reçu aucune consigne particulière. C'est au conseil municipal de choisir s'il souhaite suivre ces propositions ou non.



Il faut noter certaines incohérences dans les projets. Il n'est pas autorisé d'ouvrir une nouvelle route à l'Est pour rejoindre la départementale. Il n'est pas autorisé non plus de faire des constructions dans les 30 mètres bordant la départementale. L'objectif de ces projets n'est pas non plus d'être réalistes économiquement. C'est une réflexion qui est faite uniquement dans un objectif paysager.

Quels sont les risques ?

Le conseil réfléchira à l'axe qu'il souhaite donner au développement de ces zones qui tôt ou tard seront raccordables à l'assainissement.

Bibliothèque municipale



La bibliothèque est ouverte tous les samedis matin de 10h30 à 12h30.

Nous disposons de plus de 5000 ouvrages et chaque trimestre nous achetons les dernières nouveautés. Vous y trouverez un choix très intéressant.

Une salle est mise à disposition des enfants, ils peuvent lire sur place ou emporter les livres à la maison pour en faire profiter leurs frères et sœurs...



Venez nous voir et choisir ce qui vous intéresse.

La première année pas d'abonnement c'est gratuit

Puis ce sera 5€ par famille et par an.

La volonté de la municipalité étant de proposer le plaisir de lire à tous à un prix très abordable.

Afin de nous permettre de proposer un accueil et un service de qualité nous recherchons deux bénévoles motivé(e)s souhaitant faire partager leur goût de la lecture ou tout simplement aimant le contact avec les gens (aux heures d'ouverture de la bibliothèque).



Le vestiaire du C.C.A.S.

Il est ouvert tous les samedis de 10h à 12h et permet aux gens qui en ont besoin de venir acheter des vêtements à tous petits prix.

Pour 0,50 €, 2€ ou 3 € l'unité ou le lot vous pouvez repartir avec des vêtements en bon état.



Merci tout d'abord à tous les donateurs !

Vous pouvez déposer vos vêtements qu'ils soient en bon état ou usagés ainsi que vos chaussures tous les matins en mairie.

Nos bénévoles les trieront et pourront ainsi soit les proposer à la vente pour le plaisir des petits et grands soit demander leur recyclage par une société spécialisée.



Nous disposons également d'un grand nombre de jouets.

Le 14 mai aura lieu dans le parc de la Cressonnière une grande vente de 9h à 13h.

Nous vous invitons à venir très nombreux profiter de nos bonnes affaires !



tons à venir très
ter de nos bonnes

Panneau d'information "Loire à vélo"

Vous l'avez peut être (sûrement) déjà remarqué. Nous avons fait installer en face de "La Chanterelle" un panneau d'information sur la Loire à vélo. Un petit plus utile pour tous les cyclos... Et les autres !



Voici le contenu. Plusieurs échelles de cartes pour bien se situer. Une présentation de la région et des sites importants aux alentours.

Ouverture du Camping municipal Bellevue

La saison touristique commence avec l'ouverture du camping municipal.

Cette année ce sont Jean-Louis et Nicolas qui accueilleront les gens de passage, centres de loisirs et autres voyageurs...



Pour toute information vous pouvez les appeler au 02-54-87-01-56

CCBL.fr, le site est disponible



Le nouveau site de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne est en ligne ! C'est utile, pratique et un peu tardif il faut l'avouer.

Quelques images un peu tristes pour illustrer, un site assez peu dynamique et surtout une équipe de développement qui a dû se faire tirer les oreilles pour rectifier (un peu le tir). En effet ce site n'était qu'un copié/collé d'un site d'une ville Alsacienne à ses débuts. C'est fort regrettable !

Il faut être constamment vigilant pour éviter de telles dérives.

Reste que désormais la CCBL a un outil efficace, le plus difficile sera sans doute de le maintenir régulièrement à jour et le rendre réellement dynamique (un espace discussion/forum/commentaires serait peut être utile). Nous vous encourageons donc à aller régulièrement voir si le site "bouge" !

www.ccbl.fr

Trouver une assistante maternelle

Le Conseil général propose un nouveau service en ligne pour les familles. Sur son nouveau site, www.assistant-maternel-41.fr, vous recherchez et vous sélectionnez les assistants maternels qui habitent dans votre commune, sur votre trajet domicile-travail ou encore dans le périmètre de votre choix. Vous obtenez leurs coordonnées et des informations utiles sur leurs disponibilités ou encore les spécificités de l'accueil qu'ils proposent.



Sur www.assistant-maternel-41.fr, retrouvez

aussi
des
infor-



informations sur les autres modes d'accueil des en-

Centre de Secours de Muides sur Loire

Un appel est lancé à tous ceux qui veulent devenir pompier volontaire.

Agé de 16 ans minimum, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

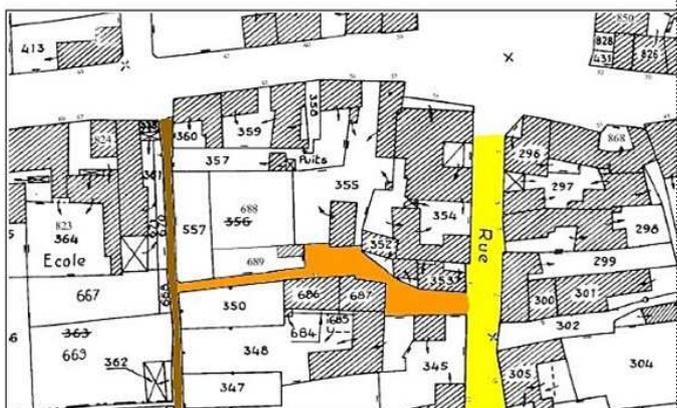
Pour garantir à l'ensemble de la population un service rapide et de qualité, le Centre de Secours a besoin de toutes les bonnes volontés... Tél: 02-54-87-07-55



Faire respecter la loi: Le stationnement

Depuis quelques années de mauvaises habitudes ont été prises, notamment vis à vis du stationnement et des chemins communaux.

Extrait du cadastre de la zone concernée



Ainsi le chemin communal (en orange) qui relie le sentier de la guinguette (en marron) à la route de Chambord (en jaune) était considéré à tort comme une cour personnelle par un des riverains qui laissait en stationnement ses véhicules depuis une vingtaine d'année.

La loi est pourtant claire à ce sujet:



Article R417-12 du code de la route.

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de

l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser

le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Nous avons donc fait retirer le premier des deux véhicules impliqués après avoir envoyé de nombreuses lettres informatives puis de rappel. Nous enlèverons le second s'il n'est pas retiré de la voie publique.

Cela me permet aussi de rappeler une nouvelle fois les problèmes de stationnement à l'école.

Après avoir passé beaucoup de temps à expliquer qu'il ne fallait pas utiliser la place handicapé et la place de sortie des pompiers.

Après avoir mis un mot informatif sur le tableau de l'école et sur le cahier des enfants nous allons devoir passer à un côté plus répressif.

Une photographie de chaque contrevenant sera prise et sera envoyée directement à la gendarmerie de Muides pour verbalisation à chaque fois que sera constaté un non respect de ces règles essentielles pour pouvoir vivre ensemble.

La loi s'applique à tous sans distinction.

Vidange de fosse septique

On nous a signalé une vidange sauvage de fosse septique rue du Berry. Nous rappelons qu'il est interdit de vidanger sa fosse en déversant les boues dans la rue. Personne ne peut faire sa vidange n'importe comment. Il faut différencier les lisiers d'origine agricole et les effluents humains. La législation n'est pas la même à ce sujet. C'est un professionnel qui doit intervenir. En vertu de l'[article R. 2224-16](#) du code général des collectivités territoriales, les rejets dans le milieu aquatique sont interdits.

Raccordement au tout à l'égout

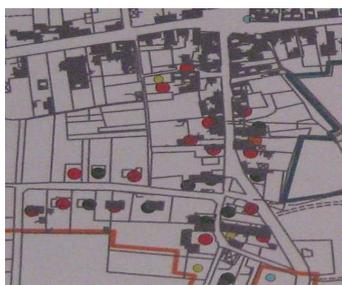
Si le réseau d'assainissement vient d'être installé, vous avez un délai de 2 ans pour procéder à votre raccordement, sauf prolongation autorisée. Votre commune peut décider qu'entre la mise en service de l'égout et le raccordement de votre habitation ou l'expiration du délai accordé pour le raccordement, elle percevra auprès des propriétaires des immeubles raccordables une somme équivalente à la redevance d'assainissement. Sont uniquement concernés les propriétaires non raccordés, mais raccordables qui ont méconnu ces obligations.



Etudes sur l'extension de l'assainissement collectif

Pour la préparation du prochain budget, nous avons demandé à une entreprise ([Geci Gechter Etude](#)) d'effectuer des relevés topographiques afin d'estimer le coût de l'extension de l'assainissement collectif rue de Chambord et rue du 8 mai.

Le résultat des études du [SPANC](#) pour le quartier



La situation paraît particulièrement urgente rue de Chambord car les riverains n'ont pas forcément la capacité de pouvoir traiter correctement les eaux usées vue l'étroitesse des terrains.

Des trottoirs étroits, peu pratiques, des écoulements qui ont gêné la circulation par temps de grand froid.

Ne vous étonnez donc pas si vous voyez des techniciens mettre des repères sur les routes.

La situation de l'assainissement collectif :

En Jaune: Raccordé - En Orange: Raccordé cette année - En Blanc: Non raccordé une partie le sera en 2011.

En Vert: Non raccordable.



En 2011 :

- Rue de Chambord et avenue de la Loire (Est)
- Rue des Garennes, rue neuve, avenue de la Loire (EST) et une partie de la rue de l'Ancien Moulin

Chacun de ces aménagements doit se faire en tenant compte des impératifs de sécurité (penser aux vélos, élargir les trottoirs) et d'esthétique (enfouir les réseaux). Dès l'année prochaine il serait utile d'investir pour remettre en état toutes les venelles (ex. rue du tramway). La commune a la capacité financière de le faire (notamment grâce aux "économies" faites sur l'atelier communal ou plutôt la non-dépense).

Début des travaux prévu à l'été—automne 2011.

Où en est le projet "coeur de village" ?

Le temps passe depuis les élections municipales (mars 2008 déjà) et nous sommes (hélas) encore loin du premier coup de pioche pour le projet coeur de village.

Pourquoi un tel délai ?

Il nous a fallu d'abord adopter le Plan Local d'Urbanisme (en 2008) puis faire une révision simple (en 2010) pour le compléter par une révision approfondie en 2011-2012.

Dans le même temps nous avons pu rendre public le diagnostic de sécurité fait par la DDEA et initié par l'ancienne municipalité (en 2008). La DDEA a ensuite refusé d'honorer son contrat pour la deuxième tranche de ses travaux en 2010. Nous n'avons donc aucune estimation sur le coût des travaux.

2010 a aussi été l'année où nous avons procédé à l'étude paysagère de Muides par l'école du paysage de Blois et de la reprise de la construction de l'assainissement collectif (que nous devrions accentuer encore en 2011). Dans le même temps nous avons fait une réunion par quartier pour expliquer la politique municipale et réussi (enfin) à rentabiliser l'espace de travail des employés communaux en achetant un atelier communal (qui nous permettra de faire le coeur de village en se débarrassant des anciens ateliers disséminés un peu partout...)

Et maintenant ?

Nous cherchons un maître d'oeuvre pour délimiter un périmètre d'action, faire une estimation des coûts et pouvoir projeter des tranches de travaux en fonction de nos moyens financiers. J'ai rencontré récemment M. Alonso qui gère un atelier d'architecture sur Paris. C'est lui qui gère en ce moment le projet "coeur de village" de Montlivaud. La première impression a été plutôt bonne, nous en rencontrerons d'autres si nécessaire.

La région nous a communiqué les dates de dépôt de dossier pour 2011. Le dossier doit être complet avant le 31 mai. Il doit être présenté par la municipalité mais aussi par la communauté de communes. Les décisions de financement sont prises en janvier 2012. Il paraît difficile de terminer l'analyse technique avant le mois de mai.

Il faut en effet avoir :

- Un plan de financement prévisionnel (80% de subvention maximum).
- Trouver des implantations pour la création de locatif aidés (nous avons pris rendez vous avec Loir et Cher logement pour essayer de trouver des solutions ensemble).
- Avoir l'avis de l'architecte des bâtiments de France sur le projet.
- Créer les plans, croquis, descriptif des matériaux utilisés.
- Avoir le rapport d'étude et le cahier des charges.

Nous avancerons donc le plus vite possible. Si nous ne sommes pas prêt en mai 2011, nous nous présenterons en mai 2012. Dans ce cas les financements arrivent en janvier 2013 pour des travaux qui commence en fin 2013. Un travail de longue haleine donc...



Générations

Souhaitons la bienvenue à



BLANCHARD--DARDEAU Tiphaine
LAUNAY Lucas
MAURY Milo
MEZILLE Coline

Tous nos vœux de bonheur à

JUSTINE Christian et GIRARD Marie-Hélène
LECOMTE Jean et HOUZE Muriel



Ils nous ont quitté....

ALLARD Yves
LAPLANCHE Victor
LISSAC Michèle
RAUCH Didier
SARFATI Jack

Pot de départ de Danielle Roger

Nous avons célébré les 25 ans de bons et loyaux services de Danielle ROGER à la mairie de Muides. Ses amis et collègues sont venus nombreux pour célébrer ce moment important. Nous la remercions encore pour la qualité de son travail et pour son aide précieuse notamment dans l'élaboration du Passeur. J'espère qu'elle continuera de participer à sa rédaction à titre privé désormais.



Merci à Alain Amiot pour les photos

Commission fleurissement.



Merci à Maryline pour le classement et à Alain pour la photo

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2010	
Classement établi par le Syndicat d'initiative et la commission municipale "fleurissement"	
Classement avec thème	les dahlias
NOM	ADRESSE
1 Mr Legras Alain	Rue du 8 mai
2 MR Leroy	Av de la Loire
3 Mr Dugas	Av de la Loire
4 Mr Fortas Jacques	Rue des Vallées
Classement sans le thème	
1 Mr Mme Gerrier Marc	Rue du Port
2 Mr Algrain	Rue des Rêdes
3 M Mme Sureau	Rue des Rêdes
4 Mr Mme Monereau	Rue du Tramway
Classement fleurissement rue	
Mr Mme Buffel	Rue du port (pot dans la rue, 1ere année)
Mr Mme Cheveau Guy	Av de la Loire
Classement "remarqué" en 2009	
Rest La halle de Chambord	encouragements
Mr Thomas (maison neuve)	Rue des Flénat



A.O.M. Section Badminton

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mr Renaux au 02.54.20.53.43 - 06.99.69.90.15 ou par mail : aombad41@orange.fr

L'AOM Badminton a débuté sa 15^{ème} saison assez tranquillement, le club se reposant sur ses acquis depuis quelques temps.

Il est normal, au vu du nombre d'heures disponibles pour la section (plus de 20h00 par semaine), de son nombre d'adhérents (75 en début de saison dont 1/3 de jeunes) et de son école de badminton certifiée FFBA encadrée par un entraîneur diplômé d'état, que celui-ci donne à ses licenciés l'assurance d'un temps de jeu et d'une qualité de service remarquables.

En catégorie Juniors, l'AOM est très bien représentée, avec bon nombre de participants à chaque tournois organisés, que ce soit en départemental ou régional, et encore cette année beaucoup de podiums et de titres raflés par nos jeunes muidois.

En catégorie Séniors, deux équipes inscrites en Championnat Interclubs Départemental D1 et D2, cette dernière débute d'ailleurs la saison en tant que champion en titre. Malgré ses qualités, une saison assez compliquée à gérer pour la D1, avec quelques forfaits faute de dames les soirs de rencontre. Quant à la D2, le niveau plus relevé de la poule cette année devrait les contraindre à rendre leur titre.

Un club qui fait donc son petit bonhomme de chemin. Mais voilà, le temps fait que la motivation et le dynamisme s'essouffent peu à peu. Une décision devait alors être prise pour donner un nouvel élan, ce qui a été chose faite suite à l'AG de Décembre 2010, où un nouveau bureau a été mis en place.

Forte de sa motivation, la nouvelle équipe a vite réagi avec, dès le début d'année, une rencontre interne sur un après-midi suivi des vœux du club et de la galette, qui a attiré près de la moitié des licenciés, et un nouvel équipement aux couleurs du club proposé à tous les joueurs qui a fait l'unanimité.

Le site internet du club a été repris plus

sérieusement, site sur lequel vous trouvez tous les résultats et les dernières nouvelles de celui-ci à l'adresse <http://club.sportsregions.fr/aombad/>

Enfin, les contacts avec le correspondant local de la N.R., Alain Amiot, ont vu l'AOM Bad faire quelques titres dans les pages Sud Loire de notre journal.

L'organisation de ce genre d'évènements est primordiale pour la convivialité et l'ambiance générale d'un club, et ce sera notre fil rouge dans les années à venir.

Pour preuve, trois RDV de ce type sont au programme d'ici la fin de saison, avec :

- Jeudi 14 Avril : Pot de départ de Pierrette Labarrière, l'une des dernières fondatrices du club encore présente, qui va réunir pour l'occasion bon nombre d'anciens joueurs et bien sûr ceux d'aujourd'hui
- Vendredi 6 Mai : 2^{ème} rencontre amicale entre une sélection de l'AOM et l'équipe corpo de Procter & Gamble
- Samedi 14 Mai : Rencontre interne dès 15h00 ouverte à tous les adhérents conclue par le repas de fin d'année

Sans oublier les dernières échéances à venir pour nos équipes en championnat, et les tournois où nos jeunes vont, nous l'espérons, à nouveau exceller.

Tout ceci va nous amener gentiment à la fin de saison, dont le bilan devrait être au final assez positif.

Le président



Radio loisirs 27 Club Cibiste du Loir et Cher

Comme vous avez pu le lire sur le site de la mairie, Hugues Riberprey connu sous le surnom de TONTON,



Président fondateur du club RADIO LOISIRS 27, vient de transférer celui-ci sur la commune de Muides sur Loire pour des raisons de logistique.

Cette association, a parmi ses activités le renfort des associations sportives et culturelles.

En 2010, nous avons participé, à renforcer les équipes de bénévoles, en voici quelques unes : La course Sologne Val de Loire de St Laurent des Eaux avec une liaison radio pour les informations sur la course et si besoin prévenir les secours.

- Au Rallye national de la Vallée du Cher pour pointer les concurrents à chaque passage.
- Sur le rassemblement des U L M sur le site du Breuil où notre participation monopolise pour 3 jours, 50 personnes.



Les associations font appel à nous sur simple demande. Après étude de celle-ci nous leur faisons une proposition suivant leurs besoins et nous élaborons un protocole et un devis chiffré.

Je me tiens donc à votre disposition pour tout renseignement sur notre association et vous invite donc à me contacter.

TEL 02 54 87 00 61 - E mail hugues.riberprey@orange.fr

PS SITE DU CLUB EN REALISATION

Le président H. RIBERPREY



Association muidoise de défense de la sécurité, de la qualité de la vie et de l'environnement

AMSE - 18, avenue du Pont 41500 Muides s/Loire - Tél.: 06 03 44 44 94

DEUX PROJETS, UNE VISION POUR MUIDES.

L'AMSE, à l'occasion de sa 6^{ème} Assemblée Générale, affirme des attentes ambitieuses pour Muides en s'appuyant sur les deux projets d'amélioration de l'urbanisme actuellement entre les mains du Conseil Municipal.

1 - Le « **Projet Sécurité** », disponible depuis maintenant 4 ans, puisqu'élaboré en 2007 pour l'ancienne municipalité, propose l'aménagement des 4 entrées du village, du Bout-d'en-Haut et de la Place de la Libération, des trottoirs et des voies de circulation réduites pour sécuriser nos deux grands axes à grand trafic.

2 - Plus nouveau, juste sorti des têtes des futurs ingénieurs, et de leurs professeurs, de l'Ecole Nationale du Paysage de Blois, le « **Projet de Valorisation de Muides** », lui, fait l'objet depuis septembre 2010 de deux intéressants recueils, de 80 et 170 pages, décrivant et illustrant en détail une vision prometteuse d'embellissement de Muides. Le premier pose le diagnostic : il souligne que notre commune pourrait être un village emblématique du Val de Loire, alors qu'actuellement elle doit s'accommoder de contraintes dont elle devrait s'affranchir.

Trois villages différents en un seul, un centre bourg ancien sur lequel se sont greffées deux extensions pavillonnaires à l'Est et à l'Ouest, deux axes routiers à grand trafic et une extension urbaine qui paupérise ses limites. Le second recueil affirme et image les grands axes de travail conduisant vers ce vrai « Village emblématique du Val de Loire »:

Retrouver l'espace naturel attractif et protégé des bords de Loire : l'avenue de la Loire remodelée en promenade aménagée, un camping éco-paysagé, des rives végétalisées.

En complément, mettre en valeur les espaces publics que sont la Place de la Libération et le Parc de la Cressonnière s'articulant le long du ru qui retrouverait toute son importance pour conduire jusqu'à la découverte d'une vue privilégiée embrassant les rives de la Loire repensées. Cette mise en valeur devant bien sûr s'accompagner de celle des rues et placettes du centre bourg ancien par un travail sur les revêtements de chaussée, la plantation de végétaux et le dégagement des perspectives.

Stopper l'urbanisation galopante de la campagne, en densifiant les actuelles zones constructibles afin, non seulement, de permettre d'augmenter notre population, mais aussi de mieux aménager ces zones en éco-quartiers ou en quartiers résidentiels.



(suite)

Pour terminer, le « Projet de Valorisation » de l'Ecole du Paysage reprend pratiquement, en l'illustrant idéalement, le « Projet Sécurité » pour parachever la transformation des axes routiers en voies urbaines exemplaires où piétons, vélos et automobiles partagent le même plaisir de les emprunter.

Les deux projets ne sont que des propositions, la réalité économique fait que tout n'est pas faisable et ce qui le sera devra s'étaler dans le temps compte tenu des enjeux financiers... mais il y a une véritable vision pour Muides, porteuse d'avenir, alors pourquoi ne pas en décliner rapidement les grandes lignes dans le Plan Local d'Urbanisme, comme un engagement mobilisateur pour tous les Muidois.

L'AMSE s'oriente, bien sûr, autour du soutien actif et attentif de ces deux projets ci-dessus. Sans se les approprier, mais considérant qu'elle y a largement œuvré avec ses moyens, l'AMSE continuera à promouvoir toutes les actions qui iront dans ce sens, pour faire évoluer le village au bénéfice des Muidois, en favoriser son développement économique et renforcer son positionnement touristique qui vient de trouver de nouvelles perspectives. Orientations qui oublient presque la « Sécurité » ...un pari que nous faisons car nous voulons croire que, maintenant, la « Sécurité » pour laquelle nous nous sommes tant mobilisés, semble maintenant devenue indissociable de tout aménagement nouveau dans Muides.

CONFERENCE DE L'APBL

La conférence sur les oiseaux du Val de Loire, organisée par l'association des Amis de la Promenade du Bord de Loire (APBL), a rencontré un vif succès, ce vendredi 11 mars.



Plus de 70 personnes ont suivi avec grande attention, la présentation faite, avec brio, par Béatrice AMOSSE, de l'Observatoire Loire, sur les oiseaux que nous observons sur les bords de Loire, entre Muides et St Dyé.



Entre l'aigle balbuzard pêcheur, l'hirondelle des sables, l'aigrette garzette, le vanneau huppé, le chevalier culblanc et bien d'autres, ils sont chaque année au rendez-vous, dans notre Val de Loire, pour apprécier, tout comme nous, la beauté des paysages et la sérénité d'y vivre. Voilà, des raisons supplémentaires pour parcourir notre chemin de promenade et, pourquoi pas, rejoindre notre association.

A. O. M. SECTION STRETCHING

Cette saison 2010/2011, notre section connaît des difficultés de fonctionnement.

En effet, la saison a bien repris en septembre avec notre animatrice, Timothée, les mardi de 19 à 20 heures et jeudi de 9 à 10 heures et 33 adhérents.

Mais en fin de 1^{er} trimestre, Timothée nous a informés de son départ fin décembre.

Après bien des contacts, nous avons retrouvé une animatrice Sandrine qui ne pouvait assurer la séance du jeudi matin.

Des recherches se sont poursuivies, mais à ce jour, les adhérents du mardi soir sont privés de séance.

La recherche d'animateur se révèle toujours très compliquée en début d'année, et d'autant plus en cours d'année.

Après renseignements auprès d'organismes sportifs, nous nous orienterons, probablement, vers une affiliation à la Gymnastique



Volontaire, qui offre plus de débouchés. Mais qui dit affiliation, dit aussi licence pour chaque adhérent d'où augmentation de l'adhésion annuelle.

En septembre, nous retrouverons nos 2 créneaux des mardi et jeudi et l'affiliation à la GV pourrait nous donner l'opportunité de créer d'autres sections ou ateliers (équilibre, mémoire etc.).

Lors du forum des associations de septembre, nous pourrons vous donner tous les renseignements nécessaires.

Le 16 février, comme chaque année, nous nous sommes retrouvés autour d'un «Buffet de l'Amitié» très animé et festif.

Mi-juin, un repas dans un restaurant des environs réunira les adhérents pour clôturer cette saison 2010/2011.



Quelques nouvelles du groupe de marche.....

Chaque mercredi, un groupe de marcheurs (8 à 16) venant de Muides, Mer, St Laurent parcourt environ 8 km.

Le lieu de rendez-vous se situe en face de la Cressonnière, à 9h30, chaque mercredi, sauf en cas de pluie.

SECTION TOUS EN FORME

Suite au départ début janvier de



TIMOTHEE, notre nouvelle animatrice SANDRINE assure la séance du jeudi matin de 10 h15 à 11h15.

En complément de nos activités traditionnelles, nos adhérentes ont découvert le step et l'aérobic.

Les cours du lundi (19 h à 20 h) sont toujours assurés par STEVE.

Afin de préparer notre prochaine rentrée, la date de notre Assemblée Générale sera fixée ultérieurement.

- Marie Thésèse CHRISTIN 02 54 87 54 26
- Nicole FORTAT 02 54 87 52 28
- Eliane GADESAUDE 02 54 87 56 75

La Présidente

LE HAND

Nous avons passé une bonne saison;

Nous remercions François l'entraîneur de l'équipe car il nous a apporté beaucoup aussi bien pour les entraînements et surtout les matchs. Le travail a porté ses fruits car nous sommes deuxième du championnat.



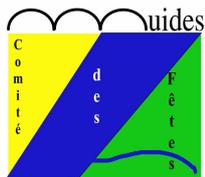
A partir de mai les personnes qui veulent découvrir le hand peuvent

se joindre à nous les vendredis de 19h à 20h30.

Nous commençons à préparer la saison prochaine.

Pour tous renseignements: 06/27/20/23/37 ou 02/54/87/53/57.

la Présidente Karine



LE COMITE DES FETES

Cette nouvelle année que nous voulons festive pour tous se présente sous de bonnes augures. Nous avons commencé l'année par remercier tous les bénévoles qui nous ont aidés et soutenus en les invitant à un repas organisé cette année à la salle du « Bout d'en Haut ». C'est autour d'une bonne choucroute que nos amis se sont retrouvés.

Début mars nous avons tenu notre assemblée générale pour exposer nos bilans et notre calendrier d'activités. Bien sur nous avons renouvelé notre bureau.

Calendrier des activités :

Le 26 mars notre soirée « bal de printemps » sur le thème du Mexique a connu un succès d'estime limité.

Le 30 avril 2011 : La « Course aux Œufs » en collaboration avec L'APE et la municipalité

Le 30 avril 2011 : Nous accueillons « les Vélos d'Antan » de la Chaussée Saint Victor qui feront une escale restauration que nous assureront auprès d'eux. Nous vous invitons à assister au défilé dans les rues de Muides de ce moyen de transport toujours d'actualité. C'est aussi un façon de remonter le temps et se remémorer que ce moyen de transport fait partie de notre culture.

Le 18 juin 2011 : La fête champêtre avec concert en plein air. Un ensemble de chanteurs (chansons d'hier et d'aujourd'hui) se partageront la scène avec le groupe de country de St Laurent qui viendra cette année au complet.

Le 13 juillet 2011 : Fête Nationale avec banquet et bal.

Le 18 septembre 2011 : La brocante du CCAS.

Le 23 octobre 2011 : Concert philharmonique à l'église

En novembre 2011 : Nous rééditerons notre

matinée théâtre si nous trouvons une troupe adéquate.

Le nouveau bureau est constitué comme suit:

- * Président, Alain Foucqueteau
- * Vice-présidente, Astrid Tessier
- * Vice-président, Hugues Riberprey
- * Trésorière, Valérie Bigot
- * Trésorier adjoint, Frantz Meynckens
- * Secrétaire, Robert Cailliot
- * Secrétaire adjointe, Marie-thérèse Christin
- * Secrétaire adjoint Thierry Pinte
- * Christian Bris * Monique Gasnier
- * Philippe Gauthier * Fabrice Gauthier
- * Louis Martin * Christophe Moreau
- * Yves Ramette * Philippe Rodriguez

Nous remercions encore Messieurs BARDOUX, LHERMITTE, LORINET pour leurs actives actions auprès du bureau.

Pour cette année, il n'y aura pas de cavalcade à Mer. Notre président a rendu hommage à Messieurs Colliau et Lajoux qui nous ont quitté brutalement, laissant aux membres du bureau du Comité des Fêtes de Mer la tristesse d'avoir perdu les membres les plus actifs de leur association.

2011, année européenne du bénévolat. « Les bénévoles et la fête » sans rien attendre si ce n'est donner du plaisir.

Le bureau



A.P.E.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

<http://apemuides41.blog4ever.com>

* L'A.P.E. a organisé sa 13ème Bourse aux livres les 20 et 21 novembre 2010.

Ce week-end se tenait également notre 4ème Bourse aux jouets, vêtements d'enfant et articles de puériculture.

Le bilan financier de ces manifestations est positif malgré les nombreuses bourses aux jouets le même week-end aux alentours.

Les bénévoles étaient à pied d'œuvre depuis le vendredi après-midi. Un merci aux parents pour leurs gâteaux, leur aide pour la mise en place.

* Pour la première fois, nous avons organisé « *Les Lutins du Père Noël* » le samedi 11 décembre 2010.

Cet après-midi fut l'occasion de divertissements pour les enfants: maquillage, ateliers créatifs, manège, contes de Noël, vente d'objets réalisés par les enfants de l'école, vin chaud, fondue au chocolat...

L'après-midi a été ponctuée par l'arrivée du Père Noël en calèche.



Il s'est prêté au jeu des photos avec les enfants et les parents. Les enfants ont pu faire des promenades en calèche avant que reparte le Père Noël avec de nombreuses lettres.

Un grand merci aux bénévoles, aux enfants, aux enseignants, aux parents, à la maman de Virginie pour la calèche et à toutes les personnes qui nous ont aidé à mettre en place cet après-midi...

Et au Père Noël d'avoir fait le déplacement !



- Le manège a été rénové en partie afin de faciliter son installation et son démontage. Il sera repeint aux beaux jours.
- Nous recherchons des jouets (sauf des vélos) pour remplacer ceux en mauvais état.

Si vous en possédez, merci de contacter un membre de l'A.P.E.

* Notre concours de belote a eu lieu le samedi 12 février.

Comme chaque année, nous organisons en même temps une tombola et cette année, nous avons innové avec un concours de dessins pour les enfants.

L'année prochaine, cette manifestation sera en principe remplacée par un loto.



La Vie Associative

Pour la 2^{ème} année consécutive, notre carnaval a eu lieu le samedi 19 mars et a remporté un vif succès.

L'après-midi s'est ponctué par la mise à feu de Mme et M. CARNAVAL, réalisés par les enfants de l'école



et un bal costumé animé par DJ FLO.



* L'Association des Parents d'Elèves a organisé Samedi 30 Avril 2011 sa 2^{ème} CHASSE AUX ŒUFS avec l'aimable collaboration du Comité des Fêtes et de la Mairie de Muides sur Loire.



Les enfants aidés des parents ont eu grand plaisir à chercher les indices même lorsque ceux-ci étaient mobiles...



Un grand merci aux enfants et parents qui sont fidèles au rendez-vous, aux parents qui ont joué le rôle de chef d'équipe, aux bénévoles, au Comité des Fêtes pour les chocolats et à la municipalité pour le verre de l'amitié.



Merci à tous !

Prochain rendez-vous: La Fête de l'Ecole le Samedi 25 juin 2011

Vous pouvez retrouver le déroulement de l'ensemble des manifestations, les photos etc. sur <http://apemuides41.blog4ever.com>

Si vous souhaitez devenir membre actif de l'A.P.E. ou nous aider lors de nos actions, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez nous le faire savoir par mail apemuides41@orange.fr ou en contactant un de nos membres.

Nous vous en remercions par avance.

N'oubliez pas que les bénéfices générés permettent le financement des sorties scolaires de vos enfants et l'achat de matériel scolaire.

La Présidente

Nathalie ROUXEL

Le Téléthon à Muides



Le concours de belote rencontré en 2010 un beau succès.



Une pause entre deux parties

Le concours de dessin du Téléthon



Le concours de dessin commence !

Il faut trouver l'inspiration...



Quels beaux résultats... Félicitations !



Un grand merci aux bénévoles et aux commerçants muidois pour leur soutien au Téléthon.

La famille Riberprey, indispensable à l'organisation du Téléthon à Muides.



TOUTES GENERATIONS CONFONDUES

La fête des anciens...



La chorale de Muides "A travers chants" a donné de la voix...



Florent, notre DJ...



La piste de danse...



Article de la Nouvelle République.

Le goûter des anciens organisé par la municipalité a été bien suivi, dimanche, avec près de 70 personnes autour des tables. Prestation appréciée de la chorale « A travers chants », danses variées, les anciens ont bien digéré leur après-midi et les gâteaux qui accompagnaient. Un bon moment pour les doyens, Marius Clément et André Aubert, 89 ans, et la doyenne, Marcelle Lanchon-Dédulet, 87 ans.

Merci à Alain Amiot pour certaines photographies.

Tech Noël 2010

C'est comme ça à Muides, durant une soirée les « anciens » (notamment les élus) surveillent pendant que les jeunes se « déchirent » sur des musiques branchées ! A partir de 16h samedi, âgée de 11 à 16 ans, la jeunesse muidoise est arrivée tranquille dans la salle de la Cressonnière lieu de la « teuf », appelée technoël.

Tous les jeunes restent sous la responsabilité des parents. A eux de respecter le règlement et les autres pour que tout se passe bien » explique Marie Magdeleine Braga, maire adjointe. Rien de bien contraignant le règlement, en résumé il suffit juste d'être bien éduqué...

Près de 100 personnes ont répondu à l'invitation, les plus jeunes arrivant dès le début tandis que les adolescents « âgés » se la « pètent » en venant vers 20h ! A les voir se déhancher, sauter sur la piste surchauffée par DJ Pat, ça l'a fait grave sa- jusqu'à au ! Et qui s'en surtout pas « Il en faut le monde cette soirée leur permet d'avoir un moment bien à eux » résume Bernard Clément le maire. Et puis ce genre d'action a du rappeler des souvenirs aux élus organisateurs.

Alain Amiot

Quelques photos bonus...



— **Entreprise de Terrassement** —

André Piou Travaux publics

Terrassements en tous genres - Démolition
Allées - Débroussaillage - Tontes



02 54 87 53 67
Fax 02 54 87 29 55
Portable 06 08 50 43 31

Z.A. de NOUAN s/LOIRE
Rue de Crouy
41220 St Laurent - Nouan

Cerise et Groupama toujours là pour vous



Proximité
simplicité
transparence

Groupama
votre allié
au quotidien

www.groupama.fr

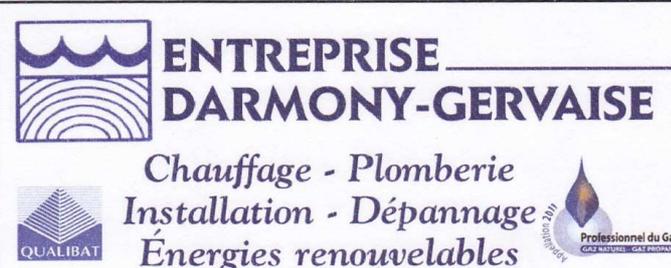
Groupama
Toujours là pour moi.

auto
santé
crédit
habitation
prévoyance
épargne

Compagnie des Assurances Groupama - 100 Boulevard de la République - 91000 Evry - 45 000 0000
Groupama est une marque de la Compagnie des Assurances Groupama. Les services Groupama sont assurés par la Compagnie des Assurances Groupama. Les services Groupama sont assurés par la Compagnie des Assurances Groupama. Les services Groupama sont assurés par la Compagnie des Assurances Groupama.

ENTREPRISE DARMONY-GERVAISE

Chauffage - Plomberie
Installation - Dépannage
Énergies renouvelables



Rue de la Chaumette - 41500 MUIDES-SUR-LOIRE

02 54 87 04 43
E-mail : darmony-gervaise@wanadoo.fr

THIERRY LEROY



FIOWL DOMESTIQUE
Livraisons rapides

71, rue Haute Aulnay
41500 MER **02 54 81 00 74**

DOMINIQUE PELLETIER
MENUISERIE GÉNÉRALE

Bois
PVC - ALU

Portes - Fenêtres - Volets - Portails
Escaliers - Cuisines

3 Route Nationale - 41500 MER - Fax 02 54 81 26 63

Tél. 02 54 81 02 88

Nos Annonceurs



AUBERGE DU BON TERROIR

BOISGARD
FRANÇOISE & DOMINIQUE
Cuisinière Sommelier

20, rue du 8 mai 1945
41500 MUIDES-SUR-LOIRE
Tél. 02 54 87 59 24
Fax 02 54 87 59 19

*(Parc ombragé)
A 1 lieue de Chambord*

ALIBERT STEPHANE
Elagage, taille de haie
Entretien espaces verts
Plantation forestière et ornementale

17 rue de l'étang
41500 Muides sur Loire

Tél/fax: 02.54.87.08.18
Portable: 06.65.54.45.89
e-mail: alibertstephane@orange.fr



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
FLAUGNACH sarl

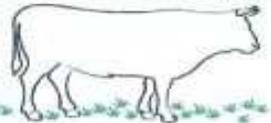
Neuf et Restauration
Terrassement - Carrelage - Faïence



24, rue du Port
41500 MUIDES SUR LOIRE

Tél. 02 54 87 58 24
Fax 02 54 87 06 69

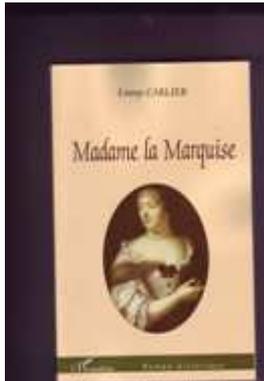
Vente Directe de Viande Bovine



à la Ferme des Avarennnes
VAUCHER Père & Fils

☎ 02 54 87 01 16 ☎ 06 03 51 26 08

fermedesavarennnes@orange.fr



**Le nouveau roman
d'Emmy CARLIER**

Une épopée historique
Des ténèbres de la superstition
à l'Ere expérimentale...

Prix public: 25 €

Emmy Carlier: jcarlier@free.fr
06.03.18.58.19

Nos Annonceurs



BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires

www.identite-mousquetaires.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h15 à 19h
Le Samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

RN 152 - 45190 TAVERS - Tél. 02 38 44 55 83 - Fax 02 38 44 55 99

Réalisation WAL.Com - 04 74 78 45 97

Domaine du Croc du Merle



VIN
CHEVERNY



FROMAGES DE VACHE

Vente à la ferme
38 RUE DE LA CHAUMETTE
41500 MUIDES SUR LOIRE
Tél : 02.54.87.58.65
[www .domaineducrocdumerle.fr](http://www.domaineducrocdumerle.fr)



PEUGEOT

**GARAGE
DANY PASQUIER SARL**

AGENT PEUGEOT

4 Route d'Orléans
41500 Muides sur Loire - France
Tél 02 54 87 50 13
Fax 02 54 87 04 83
danypasquiergar@wanadoo.fr

www.peugeot.com

Bruno DESCHAMPS

Maraîcher-serriste

3 rue du 8 Mai 1945
41500 MUIDES sur LOIRE
Port. 06-11-97-10-41
Fax 02-54-87-59-27
E-mail : bruno063@yahoo.fr



VENTE DIRECTE de mai à septembre
du lundi au vendredi de 17H30 à 19H00
le samedi de 10H00 à 12H00
Fermé le dimanche et jours fériés



Un grand MERCI à tous les Annonceurs fidèles et nouveaux

C'est grâce à leur participation financière qu'il nous est possible de vous présenter un journal en couleur...

Informations diverses

Respectons nos voisins !!!

Bruits de voisinage, brûlage des déchets verts : rappel...



Les bruits de voisinage sont de moins en moins supportés, et ceci à juste titre. (cf. Le Passeur 2002). Il peut s'agir tant des aboiements permanents de chiens, que des bruits d'appareils de bricolage ou de jardin.

Rappelons ici les horaires à respecter pour l'utilisation de ces appareils :



Les jours ouvrables (du lundi au vendredi inclus) : de 08 h 30 à 12 h 00

et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis :

de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés :

de 10 h 00 à 12 h 00

De la même façon, la loi oblige chacun à entretenir ses parcelles de terrain dont les plantations peuvent provoquer des nuisances au voisinage.

La circulaire de la Préfecture précise que le brûlage des déchets verts des particuliers reste interdit en toute saison, mais peut être toléré sous certaines réserves (se renseigner en mairie)



Il est préconisé de les apporter aux déchetteries mises à disposition et le **compostage individuel** doit être privilégié.

Enfin, les **animaux domestiques** ne doivent en aucun cas divaguer sur la voie publique, de jour comme de nuit. **De même, s'ils aboient sans répit, faites-les TAIRE !!!**



**Ramassage des poubelles jaunes et des poubelles vertes :
Si le jour de ramassage tombe un jour férié
le ramassage ne sera pas rattrapé.**



Mois/Dates	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Jeudi	05	16	28	11	8	6
Jeudi	19	30		25	22	20

Nous avons interrogé le SIEOM pour la période de juin-juillet qui devrait poser problème... (pratiquement 1 mois sans ramassage).



EAU POTABLE/ CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Concernant votre alimentation et votre facturation en eau potable ce n'est plus la SAUR qui s'occupera de vous mais VEOLIA.

Vous recevrez prochainement une dernière facture de la SAUR qui correspondra à la fin de leur contrat c'est ensuite la société VEOLIA qui prendra le relais.

Pour toute information complémentaire contacter:

- Coordonnées de l'Agence - Tél. : 02.54.55.52.40 (heures ouvrées) Fax : 02.54.55.52.55
- Intervention d'urgence - Tél. : 0811.900.400 (24 h/24 et 7 jours sur 7)
- Téléphone du cadre d'astreinte - Tél. : 06.09.40.90.05
- Administratif (abonnement, résiliation, facturation...) Tél. : 0811.900.400 (24 h/24 et 7 j/7)

COIN PROPRETE rue du Tramway

Nous déplorons que le coin propreté soit constamment utilisé pour y déposer des déchets qui n'ont rien à y faire (saladiers, cartons d'emballage ...).

C'est un manque de respect évident pour les agents communaux qui régulièrement passent des heures à nettoyer cet endroit.

D'autant plus que la déchetterie de St Laurent ou de Mer permettent de se débarrasser de tous ces encombrants !

Un peu de civisme tout de même !

Rappel: Tout dépôt sauvage est formellement interdit sous peine d'amende (article 632-1 du Code pénal).



Le coin propreté une fois nettoyé par les agents: il devrait toujours le rester !

Informations diverses

Salle de la Cressonnière—Tarifs 2011

SALLE A (petite salle) :

Tarif été : du 1^{er} mai au 30 septembre

Tarif hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril.

Particuliers habitant la commune et associations extérieures ayant des adhérents de Muides-sur-Loire :

Objet	ETE	HIVER
Vin d'honneur	60 €	70 €
Location 24 heures	80 €	110 €
Location 36 heures	120 €	170 €

Particuliers extérieurs à la commune :

Objet	ETE	HIVER
Vin d'honneur	80 €	90 €
Location 24 heures	170 €	220 €
Location 36 heures	240 €	340 €

SALLE B (gymnase) :

Tarif identique toute l'année, étant entendu que la location du $\frac{1}{2}$ gymnase pour vin d'honneur n'est possible qu'en période d'été.

Particuliers habitant la commune et associations extérieures (avec adhérents de Muides):

Objet	Tarif
Location sans parquet	420 €
Location avec parquet	700 €
$\frac{1}{2}$ gymnase pour vin d'honneur	320 €

Particuliers ou associations extérieurs à la commune :

Objet	Tarif
Location sans parquet	840 €
Location avec parquet	1 200 €
$\frac{1}{2}$ gymnase pour vin d'honneur	400 €

Sont maintenues à l'identique de l'année dernière, les cautions demandées à la remise des clés de la salle, soit : 300 € pour la SALLE A (petite salle) et 700 € pour la SALLE B (gymnase).

Solutions—SUDOKU

9	1	4	8	3	7	5	6	2
3	2	8	9	6	5	7	1	4
5	7	6	2	1	4	3	8	9
1	6	3	4	7	8	2	9	5
2	4	9	6	5	3	8	7	1
7	8	5	1	9	2	4	3	6
8	9	2	3	4	6	1	5	7
4	5	1	7	8	9	6	2	3
6	3	7	5	2	1	9	4	8

Soluce confirmé

9	5	7	8	2	6	3	1	4
2	8	3	1	4	9	7	6	5
1	4	6	7	5	3	2	8	9
5	7	1	3	9	2	6	4	8
4	3	2	5	6	8	1	9	7
8	6	9	4	7	1	5	3	2
7	1	4	6	8	5	9	2	3
3	2	5	9	1	4	8	7	6
6	9	8	2	3	7	4	5	1

Soluce débutant

2	9	5	8	6	3	4	7	1
4	3	6	1	5	7	2	8	9
1	8	7	2	9	4	5	3	6
8	4	3	5	1	6	9	2	7
7	5	9	3	4	2	6	1	8
6	1	2	7	8	9	3	5	4
3	2	4	9	7	8	1	6	5
5	6	8	4	3	1	7	9	2
9	7	1	6	2	5	8	4	3

Soluce diabolique

7	6	5	9	1	4	2	8	3
4	8	9	5	3	2	7	6	1
1	3	2	8	6	7	4	9	5
9	2	4	1	5	8	6	3	7
3	1	8	6	7	9	5	2	4
6	5	7	2	4	3	9	1	8
5	9	3	4	2	1	8	7	6
2	4	1	7	8	6	3	5	9
8	7	6	3	9	5	1	4	2

Soluce expert

3	2	6	1	B	4	F	8	9	0	5	7	D	C	A	E
B	9	7	0	1	C	D	E	8	F	6	A	2	5	4	3
5	C	4	8	9	0	A	3	B	D	E	2	1	6	7	F
D	F	A	E	6	7	5	2	4	C	3	1	9	0	B	8
1	B	5	7	C	9	6	F	A	3	2	0	8	D	E	4
6	D	0	F	8	2	B	A	1	5	4	E	7	3	9	C
9	E	3	2	7	1	4	D	6	B	8	C	0	F	5	A
A	8	C	4	3	5	E	0	7	9	D	F	6	B	2	1
C	4	1	3	5	8	9	7	F	E	0	B	A	2	6	D
7	5	F	B	2	A	C	1	D	6	9	3	4	E	8	0
8	6	2	D	4	E	0	B	C	1	A	5	3	9	F	7
0	A	E	9	D	F	3	6	2	4	7	8	5	1	C	B
2	3	8	5	F	6	7	C	E	A	1	D	B	4	0	9
E	0	D	C	A	3	2	4	5	7	B	9	F	8	1	6
4	1	B	A	E	D	8	9	0	2	F	6	C	7	3	5
F	7	9	6	0	B	1	5	3	8	C	4	E	A	D	2

JEUX—Nouvelles Grilles

	9	8	3		5			
1			8		4			9
		4	9				8	5
	2		4					7
7	1						2	6
8					7		9	
9	6				1	3		
2			6		8			4
			7		3	1	6	

Facile

	5			2	3	6	9	
9				7				1
	1				9	3		
				5	7		3	
7								4
	4		2	9				
		1	9				2	
2				3				6
	3	4	8	1			5	

Moyen

A vos crayons...

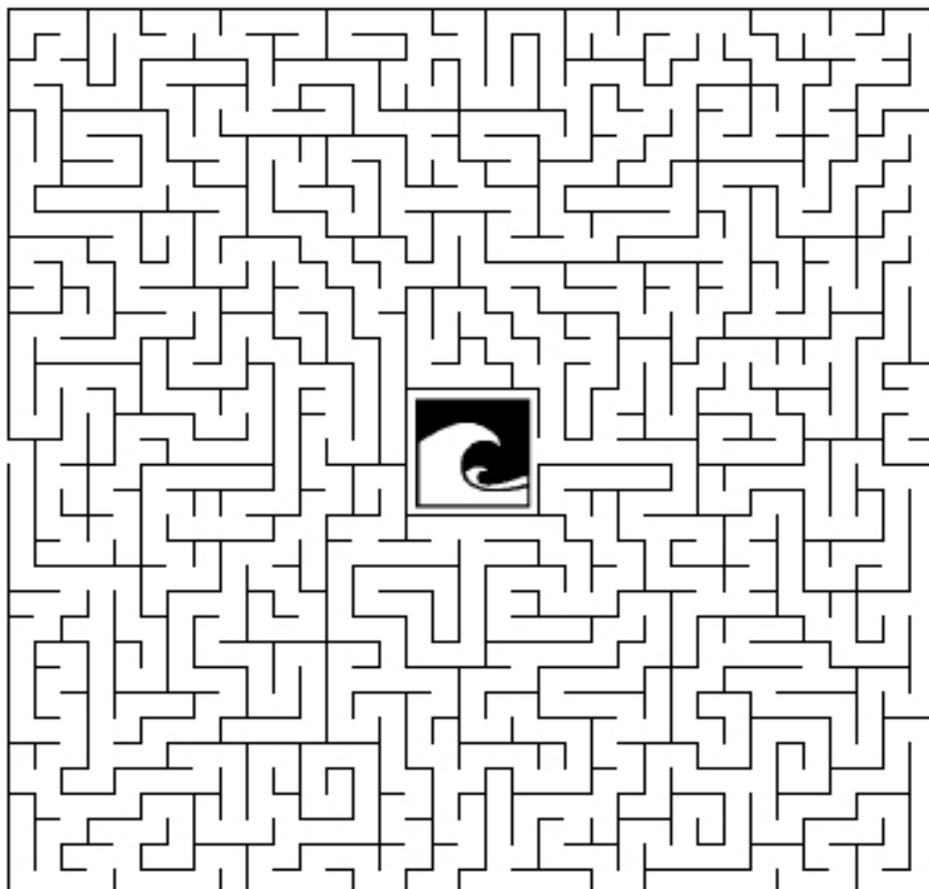
Difficile

1					4	9		8
		2			3			1
	7		5					
2	5							3
		8				7		
	3						6	4
					7		4	
3			4			5		
6		5	1					7

Diabolique

		8					3	4
	2		8					7
			1	9			2	
			2		1	6	3	
	6	1	3		4			
		3		1	7			
6					5		1	
5		4					7	

Aide-moi à retrouver la mer...



Illusion: trouvez les 5 profils !

Découpez-moi et glissez-moi dans votre sac...

Je peux vous être utile !



Mairie—20 bis, rue de la Mairie

41500 Muides-sur-Loire

Tél.: 02-54-87-50-08 Fax. : 02-54-87-01-25

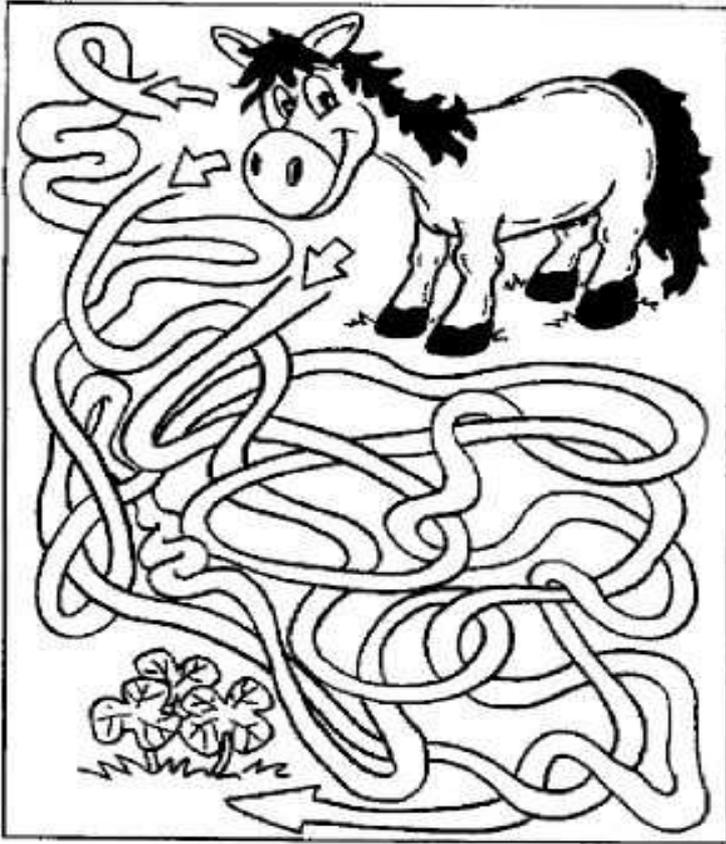
E-mail: mairie.muides@wanadoo.fr Site: <http://www.muides.fr>

Blog: <http://muides.over-blog.com>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Samedi : 8h45-12h15

Vendredi : de 8h45 -12h15 et 14h00- 18h30



Aidez-moi à retrouver
mon chemin...

Si vous avez des idées n'hésitez pas à me glisser dans la boîte aux lettres de la mairie...

Suggestions:.....

.....

.....

.....

Quelques numéros utiles:

Eau potable: sté VEOLIA Tél. 0811-900-400

La poste de Muides Tél. : 02.54.87.50.00

Bibliothèque municipale Tél. : 02.54.87.53.23

Ecole de Muides Tél. : 02.54.87.08.40

La Cressonnière Tél. : 02.54.87.05.52

Camping municipal Bellevue Tél. : 02.54.87.01.56